

Bulletin MUNICIPAL

#2020

Sainte-Marie-de-Cuines



Informations pratiques

• p.09 •

Commissions

Finances

• p.18 -19 •

Associations

Section locale des
Anciens Combattants

• p.47 •



SOMMAIRE

Le mot du Maire	p.03 - 07
L'état civil 2019	p.08
Les informations pratiques	p.09
Services à la population	p.10 - 15
Bien vivre ensemble	p.16 - 17
Les travaux des commissions	
▪ Finances	p.18 - 19
▪ Voirie et bâtiments publics	p.20 - 21
▪ Régie électrique	p.22 - 23
▪ Education	p.24 - 27
▪ CCAS	p.28 - 29
▪ Eaux-et-Forêts, Assainissement Déchets	p.30 - 33
▪ Environnement et relationnel	p.34 - 37
Le point sur les autres dossiers	p.38
Forêt communale	p.39
Eau	p.40-41
La bibliothèque municipale	p.42-43
Le SIRTOMM	p.44
Info Asder	p.45
L'intercommunalité	p.46
Les associations	
▪ Section locale des Anciens Combattants	p.47
▪ Association des parents d'élèves	p.48 - 49
▪ Echo des Montagnes	p.50
▪ Union Bouliste	p.51
▪ Comité d'animation des 2 Cuines	p.52 - 53
▪ ACCA	p.54
▪ Cheval, notre Passion	p.55

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin.

LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin vous parvient bien tardivement au vu des circonstances si particulières que nous vivons.

Je ne pensais pas en vous souhaitant mes meilleurs vœux en ce début d'année 2020, combien elle allait être difficile, à tout point de vue : catastrophes climatiques, attentats, crise sanitaire, crise économique.

Mais ne baissons pas les bras, c'est en étant plus solidaires, en unissant nos forces que nous pourrons surmonter ces épreuves et retrouver un peu d'espoir et de joie de vivre.

Voici ci-dessous une rétrospective de l'année 2019, celle du temps d'avant...

Ce 11 janvier 2020 était la dernière cérémonie de la mandature. Déjà 6 ans...

Tout d'abord, je voudrais que nous ayons une pensée pour ceux qui nous ont quittés l'an passé, 5 citoyens, et une pensée particulière pour ceux qui n'ont pu se joindre à nous, qui souffrent et que les aléas de la vie, bien nombreux en ces périodes troublées et mouvementées, n'épargnent pas.

Notre commune compte au 01 janvier 2020, 823 habitants et je souhaite au nom de la commune,

La bienvenue aux nouveaux arrivants, aux 9 nouveaux nés en 2019, et au couple qui s'est uni dans notre mairie.

Bienvenue aux nouveaux enseignants car l'année passée a vu des changements avec une réorganisation au sein de l'école : l'effectif est composé de 88 élèves répartis en 4 classes qui ont encore été primées du label éco-école dans le cadre du projet sur le recyclage.

J'adresse un grand merci et des félicitations à nos petits écoliers et à toute l'équipe éducative.

Bienvenue aussi aux nouveaux gérants du commerce "le Grand Châtelard" Odile Chapuis et Jean Paul Alène et à celui de l'ancien garage Renault, David LOCHEREAU.

2019 fut encore une année très festive pour notre commune, culturelle aussi et sportive...

D'abord avec 2 évènements importants :

- **le festival de printemps avec la compagnie Daniel Gros** du 29 mai au 2 juin. Au programme humour, danse, théâtre, musique et chansons et bonne humeur en divers lieux de la commune.

- **le challenge National Vincent VITTOZ**, une course de ski à roulettes sur le week-end du 12 et 13 octobre regroupant les 300 meilleurs athlètes français de ski de fond, dont 5 médaillés olympiques, ainsi que des Finlandais et des Suédois. C'était inédit à Ste Marie et la municipalité a accepté de relever ce défi qui, aura marqué notre commune et une fois encore aura permis de la faire découvrir et la valoriser.

Les associations locales ont également participé à cette organisation en tenant des buffets et buvettes.

Autre manifestation :

Le 17 juin, au cours de l'étape qui menait les coureurs de François Longchamps à Valloire, le Paris-Nice cyclo a fait une halte sur notre commune pour le ravitaillement.

La vie du village a connu de petites perturbations. Merci de la compréhension de tous pour la bonne organisation de ces différents évènements.

- Je n'oublierai pas les nombreuses et traditionnelles manifestations, proposées par les associations communales : le Grand Crêt, l'ACCA, le centre équestre "Cheval Notre Passion", l'Union Bouliste, la section locale des Anciens Combattants, l'association des parents d'élèves, le Comité d'Animation des 2 Cuines.

Parmi ces animations, **le carnaval** a connu un beau succès et une belle entente au niveau de l'organisation puisqu'il a réuni l'Association des Parents d'Elèves "les petites grenouilles de l'Edelweiss" et son homologue de St Etienne de Cuines, et le Comité d'Animation des 2 Cuines (CA2C).

- Le CA2C et le Comité des fêtes de Saint Etienne de Cuines se sont unis pour organiser la **2^{ème} fête des voisins** entre les 2 communes des Cuines. Malgré les intempéries la bonne humeur était bien présente et le repas partagé très apprécié. Rappelons la diversité de nos associations tant sportives, que culturelles, humanitaires et sociales... la vie associative se révèle d'une grande richesse et elle est le dynamisme de notre commune, une bonne complémentarité entre l'ancienne et la nouvelle génération de citoyens. Continuons à tisser ce lien social à travers le milieu associatif qui joue un rôle essentiel pour maintenir et conserver cette solidarité, cette entraide dans nos communes... qui permet de nous rassembler.

Un budget d'environ 5 000 € a été reconduit pour soutenir les associations de Sainte Marie et des communes voisines.

Je vous encourage à participer activement aux différentes manifestations qu'elles proposent car c'est le meilleur des remerciements que vous pourriez adresser à ces bonnes volontés.

Et par les temps qui courent ce sont des actions solidaires et concrètes qui contribuent au bien vivre ensemble.

J'adresse toutes mes félicitations et un grand merci à toutes celles et ceux qui s'investissent au service de nos populations. La commission CCAS avec les actions sociales habituelles.

Merci également à la commission Relationnel pour les échanges avec les communes voisines notamment la fête de la R'leva avec Jarrier au Plan d'Danses en passant par le col de Cochemin.

Merci à toute l'équipe de l'association DECCLIC pour ses activités très diverses ainsi que pour son accompagnement administratif, conseil, soutien auprès de la population avec la Maison des Services A la Population (MSAP).

Les personnes de l'ADMR...Mais surtout à toutes les bonnes volontés qui œuvrent pour des actions humanitaires et de solidarité : la banque alimentaire avec 1347 kg collectés en cette fin d'année à Intermarché, et le téléthon avec 1639 €, la réinsertion des personnes en difficultés, l'accueil et le soutien des populations...

Je poursuis avec des remerciements et de la reconnaissance :

- **D'abord pour l'ensemble du personnel des services communaux** (Atsem, Entretien, Administratif et Technique) qui a accompli un travail considérable dans des domaines de plus en plus exigeants et il faut reconnaître qu'il n'est pas toujours facile de s'adapter à l'évolution des nouvelles technologies.

Dans les mouvements du personnel, Maryline Girard a fait valoir ses droits à la retraite. Durant la période estivale les différents services ont été renforcés par des stagiaires.

Il règne une bonne entente au sein du personnel et il forme une belle équipe.

Merci à tous nos employés pour leur motivation, leur conscience professionnelle, leur sérieux, leur disponibilité. Alors respectez-les ainsi que leur travail car ils font le maximum au service de notre commune, bien souvent sans attendre de merci en retour... même si très rarement cela arrive...

Elus, employés et citoyens, ensemble nous devons œuvrer pour notre bien public...

De plus, toute l'équipe s'est bien approprié le document unique (document d'évaluation des risques professionnels) et elle le fait vivre dans l'intérêt de la sécurité et de la santé de chacun.

- Puis je tiens à remercier tous mes conseillers, **mes conseillères** pour le travail réalisé et leur soutien, et particulièrement **mes adjoints**.

Je ne voudrais pas oublier dans mes remerciements, pour leur engagement, **les membres non élus des commissions communales, l'équipe éducative et les bénévoles de la bibliothèque**.

- Un merci également à tous les services qui nous aident dans notre mission et nous épaulent pour faire avancer nos dossiers : les services de l'Etat, la Région, le Département, la Communauté de Communes 4C et les Syndicats du territoire... sans oublier les services de sécurité et secours (gendarmes, policiers et pompiers)

La commune, le Maire et ses élus

Avant d'aborder les réalisations de l'année écoulée, je souhaiterais évoquer les difficultés rencontrées par nos communes et leurs élus.

Particulièrement pour le maintien des services publics... des services de proximité qui sont pourtant vitaux pour les populations de nos territoires ruraux (je pense après la poste, aux réformes et au devenir des trésoreries, des hôpitaux, sans compter la fracture numérique, les déserts médicaux et sociaux éducatifs...)

Vos élus ont également pris position dans la défense du statut et du régime des agents de l'ONF. C'était une évidence quand on sait qu'ils nous sont indispensables dans la gestion de nos domaines forestiers communaux.

C'est un défi qui porte sur l'aménagement de nos territoires et sur l'accès aux services publics dont les fermetures alimentent un peu plus le sentiment d'abandon ressenti par beaucoup de nos concitoyens.

La commune reste la seule entité où les citoyens ont un contact direct avec les institutions.

La disparition des services publics et l'informatisation ont encore un peu plus éloigné nos concitoyens et ont complexifié les démarches...

La commune avec toute sa bonne volonté ne peut reprendre à sa charge la totalité du désengagement de l'Etat dans les services...

De même le transfert des compétences doit être accompagné du transfert des moyens et des responsabilités. Dans ces conditions les citoyens s'y retrouveraient...

Le Maire est un personnage central des communes, particulièrement dans les villages où le faible nombre d'habitants le rend plus accessible et donc... plus à même d'être sollicité.

Le Maire, c'est celui qu'on prévient dès qu'il arrive quelque chose. C'est celui qu'on appelle dès qu'on rencontre un problème. C'est celui qu'on interpelle quand on n'est pas content, mais rarement celui qu'on félicite lorsqu'on est satisfait !

En résumé c'est celui qui doit avoir les réponses à toutes les questions, partout et tout le temps et qui doit privilégier l'intérêt général.

Et c'est ce que nous nous efforcerons d'être et de faire... c'est la raison pour laquelle on entend que les Maires et élus municipaux sont les élus préférés des français mais il n'y a rien d'étonnant car ils sont à l'écoute, disponibles et reconnus comme étant au plus près de leurs préoccupations...

D'ailleurs ce n'est pas pour rien si le Maire est surtout nommé l' élu à portée d'engueulades !!!

Petite anecdote, récemment notre Premier Ministre a même comparé les Maires à des Jean Valjean de Victor Hugo... c'est dire l'image du fardeau que nous portons...

Cela nous rappelle les conditions dans lesquelles certains de nos collègues élus exercent leur mandat : de plus en plus d'incidents ont été observés avec certains administrés. Pour preuve, le drame qui s'est produit dans la commune de Signes, où notre collègue Maire, Jean Mathieu Michel, a perdu la vie en essayant de faire respecter une simple réglementation sur le territoire de sa commune... j'en profite pour lui rendre hommage.

Cela explique en partie la démotivation des citoyens pour s'engager au service de leur commune...

Au dire de beaucoup d'élus, le mandat qui s'achève a été le plus difficile et certainement le moins respectueux pour la fonction. Mais j'avoue n'avoir jamais connu semblable situation ou bien avoir été confronté à des menaces, insultes ou du non-respect.

Les finances en 2019.

Nous nous trouvons toujours dans un contexte de baisse des dotations. Certaines dotations de fonctionnement deviennent même négatives ce qui signifie que les communes rendent de l'argent, elles aident en quelques sortes l'Etat. C'est incroyable, mais ce sera peut-être bientôt notre cas !

De plus, les budgets de nos communes sont encore fragilisés... car comme déjà évoqué, c'est effectif dès cette année 2020 : la suppression de la Taxe d'habitation (TH) pour 80% des citoyens, avant de disparaître pour tous les ménages.

C'est, certes, un beau cadeau pour les contribuables... mais à condition que cette perte de recette communale soit intégralement compensée

par l'Etat et pérennisée, ce qui semblerait être annoncé.

Sinon vous comprendrez aisément le besoin de nos communes d'envisager l'augmentation d'un autre impôt pour combler ce manque.

Sur les 56 000 € de TH perçus par la commune en 2019, seulement 11 200 € lui reviendraient en 2020. Autant dire que ce ne serait pas acceptable...

Enfin, il faut rappeler que l'Etat a décidé de supprimer un impôt qui ne lui appartient pas... car la TH est un des derniers liens fiscaux qui existe entre les communes et leurs habitants...

Cette année écoulée n'aura donc pas été l'année des grands projets d'investissements, mais elle aura surtout été l'année où nous aurons assaini les comptes :

- en améliorant la maîtrise et la gestion de l'existant,
- en actant la régularisation des remboursements d'emprunts sur les investissements passés entre les 3 communes de l'ex CCVG et la 4C.

Cela sans avoir pénalisé le contribuable car nous n'avons pas eu recours à l'augmentation des impôts directs ou des services... même si évidemment nous avons subi les évolutions des valeurs locatives ou des taxes provenant des niveaux intercommunaux et départementaux (laissant bien souvent dubitatifs vos élus dans certaines assemblées qui décident d'imposer des taxes alors que les situations financières et budgétaires sont largement excédentaires et ne les justifient donc pas. Dans ces conditions, sachez que vos élus se positionneront à chaque fois défavorablement).

Nous voici à la veille du renouvellement des assemblées municipales... je vous retrace brièvement le bilan et les actions importantes de l'année 2019, que vous retrouverez en détail au fil des articles de ce bulletin :

Le plus gros dossier fut celui de l'urbanisme, avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le PLU a été finalisé fin 2019 et il a été approuvé par le conseil municipal le 27 janvier 2020 avec une mise en application immédiate pour une période de 8 à 10 ans.

Concernant l'école

Dans le cadre du projet national «Ecoles numériques et Ruralité», 3 Vidéo Projecteurs Interactifs (VPI) avec tableaux blancs ont été installés dans 3 salle de classe.

Concernant la voirie et le patrimoine, en plus des travaux habituels d'entretien, on peut citer

Pour la voirie :

- la remise en état de la route de Champfleury et de la route du Mont

Dans l'objectif de la réduction de la vitesse et la sécurisation de notre voirie :

- des aménagements ont été réalisés en cette fin d'année en installant des barrières bois,
- des plateaux ont également été posés sur certaines voies communales,
- l'éclairage du monument aux Morts et l'installation d'une stèle matérialisant la Place des Anciens Combattants
- au niveau du city stade : la pose d'un filet de protection rehaussant la clôture existante entre les deux aires de jeux

Pour les bâtiments :

- au commerce "Le Grand Châtelard"** ; la mise en conformité des sanitaires aux normes PMR et l'étude du réaménagement des chambres actuelles et du studio en 5 chambres équipées chacune avec douches et sanitaires.

Des subventionnements sont demandés et possibles dans le cadre de la revitalisation des centres bourgs et aussi dans le cadre du FDEC (Fonds départemental d'Équipement des Collectivités)

- Au boulodrome** : des travaux sur la toiture du boulodrome ont été entrepris ainsi que la rénovation de l'ensemble de la salle de la Pallud
- A la fruitière**, suite à un audit, une mise en conformité électrique a été validée. L'association du CA2C qui souhaite y stocker du matériel a effectué des petits travaux de plomberie, vitrage et cloisonnement.

Concernant la forêt, l'Afp, le foncier agricole,

- Le nouvel aménagement** a été présenté par notre agent ONF Gilles Guillermand et validé par le conseil municipal. Ce document fixe le programme forestier pour les 20 années à venir. C'est un outil technique et réglementaire qui assure une gestion durable de la forêt (834.92 ha), permet sa certification PEFC (Pan European Forest Certification) et l'accès aux aides lors de travaux.
- Le balisage de nos sentiers forestiers** est finalisé, il reste à y ajouter une signalétique pour permettre la découverte du patrimoine naturel et historique.
- Une étude a été lancée en vue de la création d'une voie verte, mode doux (chemin de la brouve ou de

cache) qui permettrait de desservir les différents hameaux de la commune, des champagnes au chef-lieu sans emprunter la route départementale.

- Face aux multiples attaques du loup, le conseil municipal a reconduit son adhésion à l'USARP (Union pour la Sauvegarde des Activités Pastorales et Rurales) pour la protection de nos alpages. L'association, présidée et animée par mes deux collègues Maires des Villards a pour objectif d'interpeler l'Etat et l'Europe en faveur d'une régulation sévère du loup dans les zones de pastoralisme.

Concernant l'eau et l'assainissement

Pour le fonctionnement

- Nous avons acté de passer de nouveau à 2 relèves pour le service de l'eau et de l'assainissement (en avril et en novembre à partir de 2019) suite aux écarts constatés sur les factures des abonnés. Cela permettra également de détecter d'éventuelles fuites.
- L'entretien des périmètres de nos sources a été effectué.

Pour l'investissement

- Des travaux ont été réalisés sur nos réservoirs et canalisations
- L'acquisition du foncier est terminée au Mont-d'En-Haut en vue de l'installation de la réserve incendie sur le prochain budget.

Concernant les déchets

- La pose et l'aménagement des containers semi enterrés ont été finalisés, malheureusement nous avons connu des incivilités aux abords : un barbecue, une friteuse, une piscine gonflable, une planche à voile et sa voile, ... et même une literie forcée pour rentrer dans un container ! Spectacle affligeant !

Prochainement, des panneaux vont être posés près des CSE pour avertir les contrevenants des sanctions encourues.

- La déchèterie verte, le service a bien fonctionné. Pour votre information nous avons évacué 950 m3 de déchets, représentant 163 tonnes déposées sur 2 ans pour un coût de **8 400 € ttc**.

Ceci prouve que notre déchèterie est toujours autant fréquentée et son usage bien respecté ce qui nous incite à pérenniser ce service.

Cependant le coût est loin d'être négligeable sachant que nous participons aussi aux frais de la

déchèterie cantonale... Par contre nous constatons moins de dépôts sauvages de déchets verts...

Pour 2020, nous avons prévu le stationnement d'une benne de 20 m3 pour recueillir les déchets apportés à chaque permanence.

Concernant la régie électrique

Le 9 octobre 2019, le Sous-préfet a validé la création du syndicat de régies **Arc Energies Maurienne** opérationnel depuis le 1er janvier 2020. Ce syndicat à vocation unique (SIVU) réunira les actuelles régies municipales de St Martin, St Avre, La Chapelle, Ste Marie auxquelles s'est jointe celle de La Tour en Maurienne (pour l'ex commune de Pontamafrey). L'objectif était de garder un service de qualité et de proximité pour nos populations avec des tarifs attractifs...

C'est l'aboutissement d'un long travail de plus de 10 ans, de mutualisation des moyens et de collaboration entre les 5 régies du canton (St Martin, St Avre, La Chapelle, Ste Marie et La Chambre). Les communes des 5 régies concernées ont décidé, en 2017, de créer un syndicat, regroupant les régies, afin de renforcer leur coopération et optimiser le réseau de distribution. Je remercie Bruno VILLEMIN, le directeur du SIVU pour son excellent travail.

Fin 2018, la commune de La Chambre, via son conseil municipal, a pris la décision de ne pas intégrer ce syndicat. La commune de La Tour en Maurienne au travers de la régie de Pontamafrey a fait part rapidement de sa volonté d'intégrer ce groupement.

Au niveau de l'intercommunalité

Il s'avère de plus en plus évident que la coopération intercommunale est indispensable pour offrir à nos populations des services de qualité

A la 4C : deux importants dossiers intercommunaux illustrent très bien notre besoin d'avancer ensemble et en concertation :

- Les aménagements aux abords de **la gare de St Avre** sont finalisés. Le secteur est opérationnel suite aux améliorations des accès.
- La maison de santé** pluridisciplinaire reste une priorité mais les candidats (médecins, kinés, infirmiers ...) sont difficiles à trouver.

Une autre structure a fait ses preuves avec des services qui se sont diversifiés, **la MSAP** (Maison des Services A la Personne), hébergée par DECCLIC, qui aide gratuitement les habitants dans les démarches de la vie quotidienne et professionnelle.

Au SPM : de nouvelles compétences et de nouveaux dossiers ont été portés par le territoire de Maurienne en 2019.

- le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale)** dont l'enquête publique est terminée et qui sera approuvé courant février. Il va s'imposer aux PLU.
- la création d'un itinéraire cyclable de fond de vallée** est en bonne voie avec un premier tronçon entre Aiton et St Jean qui pourrait se réaliser d'ici 2022 car cette portion est facilement aménageable.
- TEPOS (Territoire à Energie POSitive)** avec la poursuite de la mise en œuvre de la démarche verte en utilisant les énergies renouvelables pour la préservation de l'environnement.

2020, est une année électorale...

Nous sommes à la fin du mandat et même s'il a fallu du temps pour passer de la conception à la réalisation, nous avons pu mener à bien les projets qui nous semblaient nécessaires en fonction des priorités.

Les élus peuvent donc être satisfaits du travail accompli car la tâche d'un élu n'est pas simple. Elle est très prenante, mais motivante.

Je le rappelle souvent, un Maire n'est rien tout seul... Je peux vous affirmer que notre implication demande un vrai travail d'équipe où chaque élu à sa place et une mission au service de sa commune, en ayant toujours à l'esprit d'œuvrer dans l'intérêt général.

C'est la tâche que j'ai essayé d'accomplir avec mes collègues en leur faisant confiance et en déléguant.

Je veux renouveler mes remerciements à tous les élus qui m'ont accompagné durant ce mandat, mes adjoints particulièrement... remercier aussi nos proches pour leur compréhension ... pour tous ces moments et sollicitations consacrés aux services des autres. Remercier également tous ceux qui ont soutenu et aidé le conseil municipal dans ses orientations.

Pour ce nouveau mandat 2020, il y aura des choix à faire mais surtout les projets engagés à finaliser. Je souhaite aux élus de la future assemblée municipale de mars d'œuvrer en ce sens.

Sur ces derniers mots, en mon nom personnel et au nom de tout le conseil municipal, je vous souhaite une année aussi bonne que possible.

Prenez soin de vous et de votre entourage.

Philippe Girard

ÉTAT CIVIL

Le 24 Janvier

Sohan
ABADDAR
né à Chambéry



Le 17 Juillet

Sélène
FEREYRE
née à Chambéry



Le 20 Novembre

Elise
MOULIN
née à St Jean de Maurienne



Le 22 Decembre

Chiara
MEZOUAR MANGANO
née à St Jean de Maurienne



Les Naissances



Le 15 Juin

Daniela et Chelsea
GONCALVES MARTINS
nées à Chambéry



Le 19 Novembre

Nathan
CHOQUET TARIN
né à St Jean de Maurienne



Le 8 Decembre

Rayan
LAPRUNE REVIGLIO
né à St Jean de Maurienne

Les Deces



Le 20 Janvier

Nicole Philomène
Lucie BERARD
épouse TURON



Le 12 Fevrier

Patrick Mary Eugène
LAVOUTE



Le 17 Fevrier

Olivier Julien
Antoine Joseph
BORDON



Le 21 Fevrier

Robert Honoré
DARVES



Le 27 Septembre

Vittorio CURCIO

Les Mariages



Le 24 Août

Barbara LIGAS
et Gilles Noël César
COMBET-BLANC

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Téléphone : 04 79 56 22 35
Fax : 04 79 56 22 76
courriel : mairie@stemariedecuines.com

Ouverture au public (hors crise sanitaire) :
le lundi et le mercredi de 8 h 30 à 11 h 30,
le vendredi de 13h30 à 17h30

Accueil téléphonique
tous les jours sauf le mercredi après-midi et le jeudi
après-midi (un répondeur enregistre les messages)

Rendez-vous avec Monsieur le Maire :
Prendre rendez-vous au secrétariat

Inscription sur les listes électorales :
A partir du 1^{er} janvier 2020, il est possible de s'inscrire
jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent le jour du scrutin.

interieur.gouv.fr

ARC ENERGIES MAURIENNE

Distribution d'électricité
Mairie de St Avre
15 Place de la Mairie, 73130 St Avre
Tel : 04 79 56 29 56
Courriel : secretariat@arc-energiesmaurienne.fr

Ouverture au public :
Du lundi au vendredi de 15h30 à 18h30
Pour tout problème technique ou urgence:
Astreinte ENEDIS : 09 72 67 50 73 (24h/24 et 7j/7)

GDF SUEZ

Urgence Sécurité Gaz :
appeler GrDF : 0 800 47 33 33
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour le raccordement au gaz naturel :
appeler GrDF : 09 69 36 35 34

O.N.F

M. GUILLERMAND : contact 04 79 56 37 65

ARCHITECTE CONSEIL

M. CAIRE :
Prendre rendez-vous en Mairie pour consultation
(2^{ème} jeudi de chaque mois)



Fichiers des PERSONNES VULNÉRABLES

La Mairie, par l'intermédiaire du CCAS, tient à jour le fichier des personnes vulnérables à contacter en cas d'avis d'événements climatiques exceptionnels ou de catastrophes : pandémie, canicule, inondations, tempêtes etc ...

Les membres du CCAS pourront les appeler pour prendre ainsi de leurs nouvelles.

Sont considérées comme vulnérables les personnes âgées de plus de 75 ans, les personnes en situation de handicap ou les personnes malades qui rencontrent des difficultés pour faire face seules ...

L'inscription sur ce fichier est individuelle et volontaire. Il suffit de se faire connaître en mairie et de remplir un formulaire de renseignements.

INFORMATIONS PRATIQUES



CLIC MAURIENNE

COMMUNAUTE DE COMMUNES « 4C » (La chambre) Informations pour les personnes âgées



SERVICES SOCIAUX ET ADMINISTRATIFS

CLIC MAURIENNE (Centre local d'information et de coordination)
95 avenue des Clapeys – Saint Jean de Maurienne
☎ 04.79.64.45.34.

Centre social du Département (CSD)
Le Mont Cuchet – Saint Etienne de Cuines
☎ 04.79.44.53.00.

CARSAT Retraite : 09.71.10.39.60 ou 39.60.
Service social CARSAT : 04.79.37.03.22.
MSA : 09.69.36.87.00.
Service social MSA : 04.79.83.24.44.

CAF
Point relais CAF : DECLICC : 04.79.56.35.06.
Permanences au Centre social de Saint Jean de Maurienne
95 avenue des Clapeys : mardi et vendredi
de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 15h30.

CPAM : avenue Samuel Pasquier -
Saint Jean de Maurienne : ☎ 3646.

SOLIHA Isère Savoie (adaptation de l'habitat)
Marie LAMY : 06.83.23.81.95.
Permanences : le 4^{èmes} mardi du mois de 14h00 à 16h00 à
La Maison de l'Habitat, Place Fodéré à Saint-Jean-de-
Maurienne (au-dessus de la Poste)

MAIRIES – CCAS - MAISON DE SERVICE AU PUBLIC

La Chambre : 04.79.56.20.09.
La Chapelle : 04.79.83.10.83.
Les Chavannes en Maurienne : 04.79.83.11.50.
Saint Rémy de Maurienne : 04.79.83.13.70.
Saint François Longchamp :

- Commune déléguée Montaimont : 04.79.56.35.45.
- Commune déléguée Montgellafrey : 04.79.59.44.47.
- Commune déléguée St-François-Longchamp : 04.79.59.10.79.

Notre Dame du Cruet : 04.79.59.46.31.
Saint Alban des Villards : 04.79.59.44.67.
Saint Avre : 04.79.56.22.87.
Saint Martin sur la Chambre : 04.79.56.22.24.
Sainte Marie de Cuines : 04.79.56.22.35.
Saint Colomban des Villards : 04.79.56.35.72.
Saint Etienne de Cuines : 04.79.56.22.38.

Maison de Service au Public (pour toute information et orientation dans vos démarches : CAF, logement, associations,)
DECLICC : 04.79.56.22.66 declicc.msap@orange.fr
Maison Bozon Verduraz, 98 Route de la combe 73130 SAINT-ETIENNE-DE-CUINES

ANIMATIONS SENIORS - CLUBS DES AINÉS – GENERATIONS MOUVEMENT

Centre Social DECLICC : 04.79.56.35.60
Secteur Séniors - Maison Bozon Verduraz, 98 Route de la combe 73130 SAINT-ETIENNE-DE-CUINES

Association Les Petits Frères des Pauvres
Cafés itinérants dans les Villards : 07.73.92.86.50

Maurienne Seniors (ex-ADAPAR)
<https://maurienneseniors.legtux.org>

Mise à jour 11/2020

CLUBS :
La Chambre : « Soleil Couchant »
La Chapelle : « Club du Drairon »
St Etienne de Cuines : « Les Edelweiss »
St Martin sur La Chambre : « Amitié et Loisirs »
St Rémy de Maurienne : « Le Nouvel Age »

Renseignements auprès de la mairie concernée. *Liste non exhaustive*

PORTAIL D'INFORMATION POUR LES PERSONNES AGEES

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>

SERVICES D'AIDE A DOMICILE

Services autorisés et habilités à l'aide sociale par le Conseil départemental :

ADMR La Chambre : 04.79.56.33.01. (*Permanences téléphoniques le matin*).

Autres Services : Répit bulle d'air - ☎ 04.79.62.87.38

PORTAGE DE REPAS

ADMR La Chambre : 04.79.56.33.01.
Restauration à domicile Bertino-Viard (en vallée de La Chambre à Modane) : 04.79.59.19.53.
THOMASSON Traiteur : 04 79 59 40 65

Liste non exhaustive.

TELEALARME

ADMR La Chambre : 04.79.56.33.01.

Liste non exhaustive.

Les différentes prestations peuvent faire l'objet d'une prise en charge financière par les caisses retraite, les mutuelles, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), la prestation de compensation du handicap (PCH), les mairies,...

ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT

EHPAD «Bel'Fontaine» et USA - La Chambre : 04.79.59.47.56.

SERVICES DE SANTE HOSPITALIERS

Centre Hospitalier de Saint Jean de Maurienne : 04.79.20.60.20.

- Service Social :

- * Mr JAL : Urgences - HAD - EHPAD – USLD – Service "Accueil de Jour" – Alzheimer.
- * Mme DIDIER : médecine-chirurgie – SSR et Centre Hospitalier de Modane (le lundi après-midi).

- Chirurgie – Médecine – Service de Soins de suite de réadaptation (SSR)

- Consultations externes

Addictologie ; algologie ; angiologie ; cardiologie ; chirurgie : orthopédie-traumatologie-digestive-vasculaire-thyroïde ; diététique ; gastro-entérologie ; gynécologie ; mémoire/douleur ; ophtalmologie ; psychiatrie ; radiologie/IRM/Scanner ; rhumatologie ; urologie.

- Consultation mémoire : poste 6610 – permanences 13h00 -16h00

Mise à jour 11/2020

- **Accueil de jour** : du lundi au vendredi
- **HAD** (Hospitalisation A Domicile) : 04.79.20.60.09.
- **Equipe mobile de soins palliatifs** : 04.79.20.60.43.

Centre Hospitalier de Modane : 04.79.05.22.33.

- **Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)** : 04.79.20.75.26.

- **Service soins de suite et de réadaptation gériatrique (SSR)**

- **Consultations externes**

- Angiologie ; cardiologie ; gastro-entérologie ; gynécologie : 04.79.05.22.33.

SERVICES MEDICAUX ET PARA-MEDICAUX

Médecins

La Chambre :

Docteur DELEGLISE-RICHER : 04.79.56.20.02.

Docteur FAUCON : 04.85.86.02.98.

Docteur LANDELLE : 04.79.56.20.95.

Docteur SERT : 04.79.59.46.19.

St Etienne de Cuines :

Docteur LACOSTE : 04.79.56.24.15.

St François Longchamp :

Docteur MENEGOZ : 04.79.59.11.32.

St Rémy de Maurienne :

Docteur ARSENE : 09.53.32.16.65.

Maison médicale de garde

Centre Hospitalier – St Jean de Maurienne

Téléphone : 15.

Horaires : lundi au vendredi : 20h00 – 00h00

Samedi : 15h00 – 18h00 / 20h00 – 00h00

Dimanche et jours fériés : 9h00 – 12h00 /

15h00 – 18h00 / 20h00 – 00h00

Ergothérapeute :

Mme Romy CHARVOZ 06.58.12.45.10 intervient sur toute la vallée

Kinésithérapeutes

La Chambre :

Mr MANDROUX : 04.79.56.31.64.

St Etienne de Cuines :

Mme BOURDIN : 04.79.83.17.92.

St Rémy de Maurienne :

Mme COUSSAERT : 04.79.20.49.15.

Canton La Chambre/St Jean de Maurienne :

(à domicile)

Cabinet BODENAN SERRE/MANOURY :

04.79.64.18.98.

Diététique – Nutrition

St Jean de Maurienne

Mr FONTAINE Pierrick : 07.81.51.30.68.

St Michel de Maurienne / Modane

Mise à jour 11/2020

SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées de plus de 60 ans) ADMR à Aiton : 04.79.96.12.71.

Cabinets de soins Infirmiers

St Etienne de Cuines :

Cabinet infirmier des Villards : 04.79.20.54.09.

St François Longchamp : Cabinet infirmier MENEGOZ :

04.79.59.11.32.

La Chambre/St Rémy de Maurienne : Cabinet infirmier CARRAZ /

DELEGLISE / PERRI/BERTINO/ALBRIEUX/AMBROSIONI :

04.79.59.43.56.

Cabinet infirmier COSTERG : 04.79.05.68.61./06.44.33.46.61.

Cabinet infirmier IBANEZ : 07.83.56.60.09

Pharmacies

La Chambre :

Pharmacie DEBON : 04.79.56.20.33.

St Etienne de Cuines :

Pharmacie FAISAN : 04.79.56.35.10.

St François Longchamp :

Pharmacie GHELBER : 04.79.59.11.77.

Psychologues

La Chambre : Mme BONNIVARD : 06.87.75.04.71.

St Rémy de Maurienne :

Equipe Mobile de Géronto-psychiatrie (EMGP)

04.79.60.31.78. (le matin)

Equipe Mobile Gériatrique Extra Hospitalière (EMGEH) :

04.79.96.59.39.

Centre Médico-Psychologique pour Adultes

St Jean de Maurienne : 04.79.60.51.92.

Cabinet de Radiologie:

St Jean de Maurienne :

Forum St Antoine : 04.79.64.00.79.

Mme CROZE Aurélie : 06.64.21.13.08.

Pédicure – Podologue

La Chambre :

Mme MASSON : 04.79.64.08.35.

Ophthalmologistes

St Jean de Maurienne :

Cabinet BOISSONNET/LEBRUN : 04.79.59.93.84.

Liste non exhaustive.

TRANSPORT

Accompagnement Solid'Arc (transport accompagné pour personnes âgées ou à mobilité réduite)

Les Ateliers de Maurienne ☎ : 04.79.83.08.13.

Taxis :

La Chambre :

Taxi Stéphanie : 04.79.56.23.52 ou 06.12.87.15.77.

Eric taxi : 06.12.88.79.70.

Taxi 24h/24 : 04.79.64.02.55.

Montgellafrey :

Eric taxi : 06.12.88.79.70.

Saint Avre :

Gonthier taxi : 04.79.59.41.64. ou 06.11.73.28.26.

St Etienne de Cuines :

Taxi MD montagne : 06.23.61.63.57.

Liste non exhaustive.

NUMEROS D'URGENCEs et d'écoute

15 : SAMU

17 : Gendarmerie

18 : Pompiers

112 : Numéro européen pour toutes les urgences

3977 : Numéro national d'aide pour les personnes âgées et handicapées victimes de maltraitance

Laboratoire d'analyses médicales

St Jean de Maurienne : 04.79.59.81.45.

Dentistes

La Chambre :

Mme MILLE : 04.79.56.23.10.

St Etienne de Cuines :

Mme TRIFU : 04.79.56.32.30.

Saint François Longchamp :

Eric taxi : 06.12.88.79.70.

Taxi MD montagne : 06.23.61.63.57.

Saint Martin sur la Chambre :

Combet taxis : 06.85.22.37.43.

Eric taxi : 06.12.88.79.70.

Saint Rémy de Maurienne :

Hello taxi Max : 04.79.56.60.07. ou 06.89.90.77.49.

114 (Par sms ou fax) : pour les personnes malentendantes, aphasiques ou dysphasiques : toutes formes d'urgences
3915 : Pharmacie de garde
3919 : Violences conjugales

0970 818 806 (7/7 de 20h à 22h) : allo alzheimer, numéro d'écoute

Mise à jour 11/2020

Les partenaires France Services

PNIS : ne pas jeter sur la voie publique



Modalités

Horaires d'ouverture de la MSAP

- Lundi : 9h à 12h et de 14h à 17h
- Mardi : 9h à 12h et de 14h à 17h
- Mercredi : 9h à 12h
- Jeudi : 9h à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi : 9h à 12h

Autres services

La MSAP vous mets en contact avec :

- Un médiateur familial de l'UDAF
- Le Point écoute
- Mission locale jeunes



04 79 56 35 06



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

France SERVICES.gouv.fr

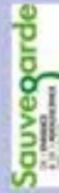
98 route de la Combe
73130 St Etienne de Cuines
Téléphone : 0479562266
declicc.msap@orange.fr

NOS AUTRES PARTENAIRES

Mission Locale Jeunes
St Jean de Maurienne
« Porte de l'alternance »
0479564102
info@mlj-maurienne.org
www.mlj-maurienne.org



UDAF Savoie
www.udaf.fr



Point écoute, familles, parents, jeunes
Entretiens gratuits et confidentiels
Rendez-vous possibles à DEClicc



France Services c'est quoi ?

Vous avez une démarche administrative à faire ? Vous avez une question particulière sur vos droits ? Une personne vous accueille, vous informe, vous accompagne dans vos démarches ou vous oriente vers un organisme compétents

Accueil , information, orientation

Une écoute personnalisée en toute confidentialité, une information sur les services publics, une orientation auprès du service compétent.

Aide à l'utilisation des services et outils numériques

Des postes informatiques avec accès gratuit à internet sont mis à disposition pour effectuer vos démarches en ligne.

Un accompagnement aux démarches administratives.

Un accompagnement dans les domaines de l'emploi, de la formation, du logement, de la famille...

Accès à internet, téléphone et photocopieur

VOUS ETES AUTONOME ?

⇒ Un ordinateur est à votre disposition

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE ?

⇒ Prenez rendez-vous



BIEN VIVRE ENSEMBLE

PETITS RAPPELS POUR LE BIEN DE TOUS

LE BRUIT : UNE DES PREMIERES CAUSES DE CONFLIT DANS LA VIE QUOTIDIENNE.

- le tapage qu'il soit diurne ou nocturne est interdit
- Les scooters et motos doivent être en conformité
- Les aboiements des chiens peuvent être sanctionnés
- L'utilisation des outils et tondeuses est réglementée :
du lundi au samedi de 8h à 12h
et de 14h à 19h30
le dimanche et les jours fériés de 9h à 11h

SUR NOS ROUTES et VOIES

La sécurité c'est l'affaire de tous : des aménagements ont été installés pour réduire la vitesse.

Respectons le code de la route



Pensons aux piétons et en particulier aux nombreux scolaires qui fréquentent nos voies à pied ou en vélo

NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE

Ils ont des droits et leurs maîtres des devoirs. Les propriétaires doivent ramasser les déjections de leur animal sinon ils sont passibles d'une amende de 35 €



Les chats errants peuvent être pris en charge par l'association Régul'Matous

Contact : 04 79 59 82 44.

Les Déchets

Une bonne gestion de tous, préserve la qualité de vie de notre village.

Les différents containers permettent d'effectuer un premier tri sélectif.

Les autres déchets doivent être apportés en déchèterie.

La déchèterie de La Chambre est ouverte :

- Lundi 9h-12h et 14h-17h
- Mardi 9h-12h
- Mercredi 9h-12h et 14h-17h
- Jeudi 9h-12h
- Vendredi 14h-17h
- Samedi 9h-12h et 14h-17h

Le dépôt de déchets verts

vers l'atelier communal est ouvert d'avril à novembre (voir les dates en mairie)



Triste spectacle offert à nos enfants sur le chemin de l'école en ce 18 novembre 2019 .

SOLIDARITE

BANQUE ALIMENTAIRE, LES 29 ET 30 NOVEMBRE 2019.

Cette année encore les bénévoles de Sainte Marie ont assuré la collecte au magasin Intermarché d' Hermillon. Les dons ont été moins importants en 2019 : 1 154 kg de marchandises contre 1 317 kg en 2018.

Pour l'enseigne située sur notre commune : les adultes le vendredi, et les jeunes de l'aumônerie le samedi se sont mobilisés. La même évolution a été constatée 1 347 kg récoltés contre 1 709 kg en 2018.

Pour la Maurienne : 8 906 kg contre 11 155 kg en 2018.

On note de 2016 à 2018, une réduction moyenne de 20% sur l'ensemble de la Maurienne ce qui montre que la crise économique est bien présente.

Merci à tous les bénévoles pour leur aide et leur implication.

TELETHON 2019 : LES BENEVOLES DU GRAND CRET SE SONT MOBILISES LES 6 ET 7 DECEMBRE.

Les boulangers et les pâtisseries étaient encore au rendez-vous dès le vendredi aux fours communaux et en cuisine pour confectionner pains de pays et bugnes.

Ils étaient relayés le samedi à la salle polyvalente pour la préparation des diots- polente.

Une recette de 1639 € a été reversée à l'AFM téléthon.

Madeleine Laperrouse



Clarisse, assise de dos était encore présente pour l'édition 2019, accompagnée par Ludivine

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

FONCTIONNEMENT

Dépenses en euros

Charges à caractère général	472 237,22
Charges de personnel et frais assimilés	334 109,91
Autres charges de gestion courante	82 948,72
Charges financières	74 380,55
Charges exceptionnelles	12 608,87
Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 410,85
Atténuations de produits (FPIC)	59 067,00

Total dépenses 1 039 763,12

Recettes en euros

Résultat de fonctionnement reporté	135 506,43
Atténuation de charges	20 602,77
Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 210,85
Produits de services du domaine et ventes diverses	19 726,60
Dotations, subventions et participations	80 930,86
Impôts et taxes	916 269,14
Autres produits de gestion courante	231 936,68
Produits exceptionnels	9 492,15

Total recettes 1 417 675,48

INVESTISSEMENT

Dépenses en euros

Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 210,85
Emprunts et dettes assimilées	195 239,52
Opérations d'équipement	92 366,97
Immobilisations corporelles et incorporelles	46 008,53

Total dépenses 336 825,87

Recettes en euros

Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 410,85
Dotations, fonds divers et réserves	326 712,11
Autres recettes d'investissement	30 069,00
Emprunts et dettes assimilées	273 222,18

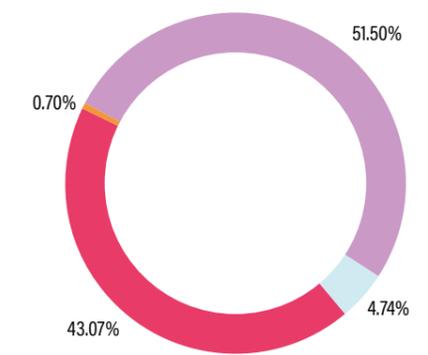
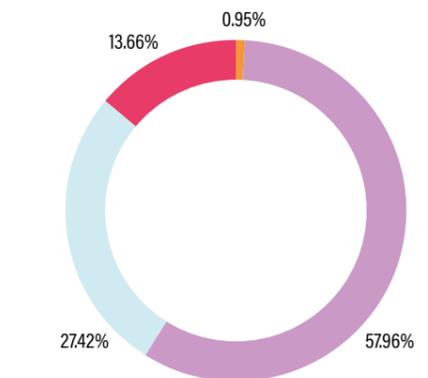
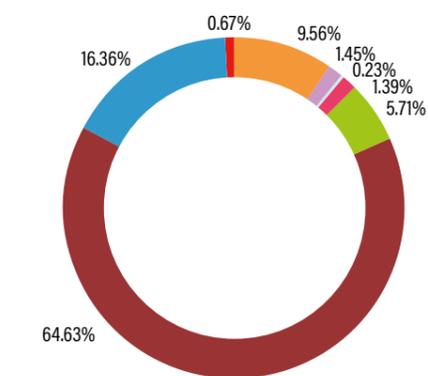
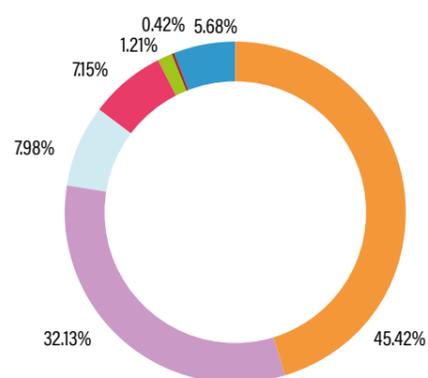
Total recettes 634 414,14

EXCÉDENT DE CLÔTURE 297 588,27

Deficit d'investissement reporté 535 815,58

Deficit cumulé 238 227,31

AU GLOBAL : EXCÉDENT 139 685,05



MEMBRES ÉLUS

Philippe GIRARD (Président) Claude BERARD, Gérard BORDON, Françoise BOZON VIAILLE, François COMBET, Madeleine LAPERROUSE.

BUDGET 2020

FONCTIONNEMENT

Dépenses en euros

Charges à caractère général	450 652,00
Charges de personnel et frais assimilés	340 579,00
Autres charges de gestion courante	184 090,00
Charges financières	70 000,00
Atténuations de produits	88 064,00
Virement à la section investissement	256 746,72
Charges exceptionnelles	150 646,75
Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 960,55

Total dépenses 1 558 739,02

Recettes en euros

Résultat de fonctionnement reporté	296 148,02
Atténuations de charges	10 000,00
Produits de services du domaine ventes diverses	5 900,00
Dotations, subventions, participations	53 901,00
Impôts et taxes	918 860,00
Autres produits de gestion courante	212 300,00
Produits exceptionnels	61 630,00

Total recettes 1 558 739,02

INVESTISSEMENT

Dépenses en euros

Dotations, fonds divers et réserves	6 316,22
Emprunts et dettes assimilées	194 140,00
Opérations d'équipement	217 122,00
Immobilisations incorporelles et corporelles	62 490,00
Déficit d'investissement reporté	231 911,09

Total dépense 711 979,31

Recettes en euros

Dotations, fonds divers et réserves	263 611,09
Subventions d'investissement	27 261,00
Virement de section fonctionnement	256 746,72
Produits de cession d'immobilisation	72 669,95
Emprunts et dettes assimilées	73 730,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 960,55

Total recettes 711 979,31

RÉSULTAT GLOBAL : EQUILIBRE 2 270 718,33

Le budget a été examiné lors des réunions de la commission "Finances" des 19,25 mai et du 24 juin. Il a été voté le 6 juillet.

En fonctionnement : le budget est équilibré à 1 558 739,02 €

- un abondement de 70 000 € est nécessaire pour faire face à des travaux prioritaires sur le réservoir du Mont.

- pour l'exploitation du bois énergie 33 000 €,

L'excédent de fonctionnement de 256 746,72 € qui équilibre le budget est reversé intégralement en investissement.

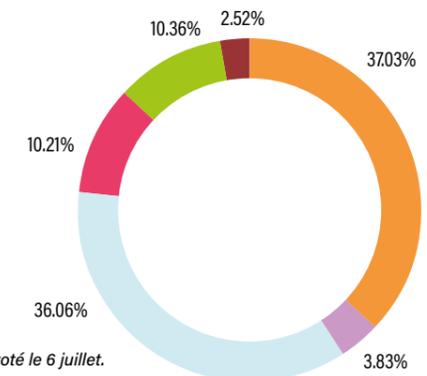
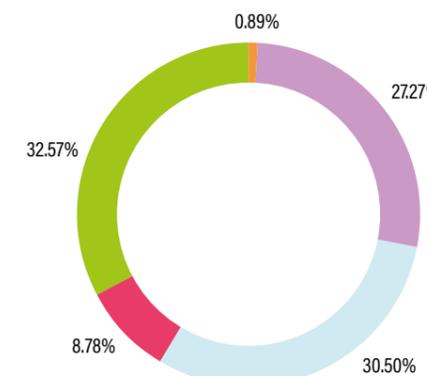
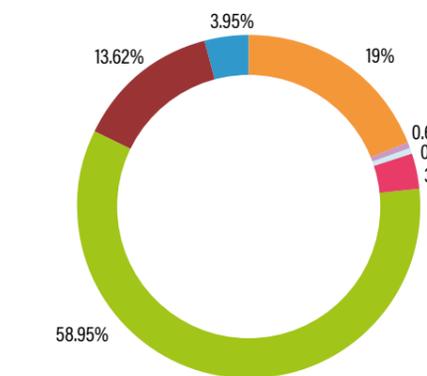
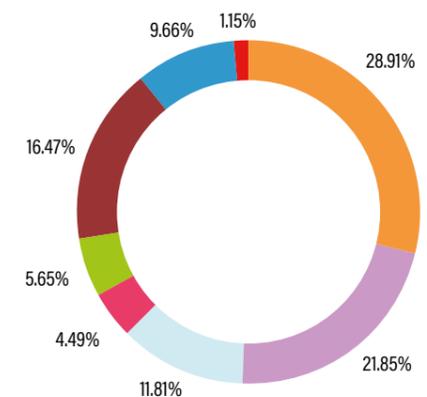
En investissement : le budget est équilibré à 711 979,31 €

- Nous terminerons les travaux engagés : la dernière allée du cimetière, la finalisation de la rénovation de l'éclairage public (38 000 €), la viabilisation du dernier lot de la zone d'activités (30 000 €),

- nous engagerons la mise en oeuvre de la réserve incendie du Mont-d'En-Haut (20 000 €),

- enfin nous poursuivrons le projet école numérique, les études engagées pour le balisage des sentiers, la voie douce.

- Pour les recettes : la vente du dernier lot de la zone d'activités (73 000 €)



Les comptes 2019 ont été examinés lors des réunions de la commission «Finances» du 25 février 2020. Ils ont été présentés à l'ensemble du conseil et votés le 11 mars 2020. La section Fonctionnement : l'excédent de fonctionnement de 377 912,36 € sur l'exercice sera capitalisé en 2019 pour l'investissement malgré une baisse des dotations.

La section Investissement : la section présente sur l'année un excédent de 297 588,27 €. Au 1^{er} janvier 2019, le déficit était de 535 815,25 €. Avec le résultat 2019, il est de 238 227,31 € au 31/12/2019 soit une réduction de près de 300 000 €. Au global, le résultat entre les sections montre un excédent de 139 685,05 €.

VOIRIE ET PATRIMOINE COMMUNAL

MEMBRES ÉLUS

Yves MORVAN (Président) Abdelhamid BELHADDAD, Claude BERARD, François COMBET, Christian DELEGLISE, Philippe GIRARD, Bernard GROS,

MEMBRES EXTÉRIEURS

I. BORGHART, H. GILET, J.H. GIRARD, P. MAQUET, C. RUBAT, J. VENERA.

LA VOIRIE COMMUNALE

Des travaux pour l'entretien de nos voies à hauteur de 36 670 € ont été réalisés parmi lesquels :

- la remise en état de la route de Champfleury (11 280 € TTC)
- de la route du Mont (14 370 € TTC)
- des travaux au Platon pour un montant de 3 170 € TTC
- une campagne de marquage au sol pour 2 340 € TTC

En investissement :

Dans l'objectif de **la réduction de la vitesse** et la sécurisation de notre voirie (principalement route de l'Aura) après différents essais, sur les conseils des services du Département, des aménagements ont été réalisés en cette fin d'année :

- en installant des chicanes barrières bois, modulables sur plusieurs secteurs de la route de l'Aura pour un coût d'environ **21 000 € TTC** par l'entreprise AEM ABROSETTO.

Il sera nécessaire de revoir l'implantation de certains aménagements mais également de les rendre plus visibles par des traçages au sol (notamment pour l'écluse de l'entrée Nord).

- Des plateaux, ont également été posés sur certaines voies communales (route du Chaney) pour un coût d'environ 6 500 € TTC par l'entreprise EIFFAGE.



Chicane au niveau de l'entrée Nord de la commune



Chicane au niveau de la Maréchale

LES BATIMENTS PUBLICS

Des travaux à hauteur de 37 860 € parmi lesquels :

- mise en conformité électrique à la salle polyvalente, salle du boulodrome et à la cantine pour 3 229 € TTC par l'entreprise DOMPNIER
- à la fruitière mise en conformité électrique par l'entreprise SALOMON pour 2 300 € TTC.

Le Comité d'Animation des 2 Cuines, qui souhaite entreposer du matériel dans le bâtiment, a pris en charge la plomberie, le vitrage et le cloisonnement de la bâtisse.

- pose de stores dans la salle de repos de l'école pour 2 900 € TTC.
- Menuiserie par l'entreprise TRIVERO à l'école pour 3 500 € TTC.
- Rénovation de la toiture du boulodrome pour 10 720 €



Chicane au niveau du Grand Châtelard

- Rénovation de l'ensemble de la salle de la Pallud, les travaux ont été réalisés :
 - par l'entreprise SONZOGNI (peinture) pour un montant de 7 080 € TTC
 - par l'entreprise SALOMON (éclairage) pour un montant de 1 550 € TTC.

En investissement

Des études et certains travaux ont été engagés sur le bâtiment du Grand Châtelard pour permettre sa réouverture dans de bonnes conditions :

- la mise en conformité des sanitaires aux normes PMR,
- le réaménagement des 3 chambres actuelles et du studio en 5 chambres équipées chacune de douches et de sanitaires. Ces travaux seront réalisés sur le budget 2021 pour un coût avoisinant les **188 000 € TTC** (travaux et maîtrise d'œuvre). Les appels d'offres vont être lancés par le cabinet d'architecture ADG. Des subventionnements sont demandés :
- dans le cadre de la revitalisation des centres bourgs (dernier commerce de centre bourg) : une subvention de la Région à hauteur de 40% serait possible...
- dans le cadre du FDEC (Fonds départemental d'Équipement des Collectivités) à hauteur de 15%, sachant que les 2 subventions sont cumulables.

LES AIRES DE LOISIRS ET LE PATRIMOINE

Au city stade la pose d'un filet par l'entreprise AGOR ESPACE, en partie haute, entre les deux aires de jeux, a permis de sécuriser davantage l'espace des petits pour un coût de 6 000 € TTC.

Abdel Belhaddad



Une étude a aussi été lancée pour réaménager et sécuriser le city stade et ses abords sur la partie basse.

Mise en lumière DU MONUMENT AUX MORTS



Le Monument aux Morts a été paré d'un éclairage tricolore grâce à des leds.



Les conflits d'Indochine et d'Afrique du Nord y ont été inscrits.



Une stèle, matérialisant la Place des Anciens Combattants, a été érigée par nos employés, l'entreprise JAMEN, que nous remercions, ayant offert les matériaux.

LA RÉGIE ÉLECTRIQUE

MEMBRES ÉLUS

(depuis le 3 avril 2014) :
Abdelhamid BELHADDAD, Gérard BORDON,
Philippe GIRARD, Bernard GROS, Yves MORVAN.

MEMBRES EXTÉRIEURS

Patrice BOITARD, Benoit DARVE, Didier MARTIN
FARDON, Gérard RUCCHIONE.

DIRECTEUR DES RÉGIES DU CANTON

Bruno VILLEMEN

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DE LA RÉGIE

Section de Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement 472 453,11 €
Recettes de Fonctionnement 362 616,61 €
(hors report du solde antérieur)

Soit un déficit sur l'exercice de 109 836,50 €

Ce déficit s'explique notamment par la prise en charge en dépenses d'une facture d'Enedis de décembre 2019 concernant la régie de La Chambre pour un montant hors taxes de 21 758,31 €. La régularisation qui n'a pu se faire sur l'exercice 2019 interviendra sur les comptes 2020 du syndicat ARC ENERGIES MAURIENNE (cf. § 2)

En ce qui concerne les recettes, elles sont « amputées » de la facturation des mois d'octobre, novembre et décembre 2019 ; cela représente plus de 100 000 €. La facturation pour cette période a été réalisée mi-janvier 2020. Or à cette date et compte-tenu du protocole de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) concernant la création du syndicat ARC ENERGIES MAURIENNE au 1^{er} janvier 2020, cette recette a été enregistrée sur les comptes du syndicat (cf. § II)

Section d'Investissement

Dépenses d'investissement 20 918,44 €
(hors report du solde antérieur)
Recettes d'investissement 25 800,15 €

Soit un excédent sur l'exercice de 4 881,71 €

Compte Administratif global au 31 décembre 2019

Au 31 décembre 2019, le Compte Administratif global de la Régie Electrique est en déficit de :

104 954.79 € (hors report des soldes antérieurs)

Avec la reprise des soldes antérieurs le Compte Administratif fait apparaître un excédent global de :

156 462.97 €

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Rappel : L'extinction de l'éclairage public de 0 heure à 4 heures est effective depuis le 1er novembre 2018 sauf pour les hameaux du Mont et de Champfleury.

Depuis cette date, nous n'avons pas constaté de dégradations ou incivilités marquantes, aussi le conseil municipal a décidé de poursuivre cette démarche écologique et économique.

Par ailleurs nous poursuivons en fonction de nos possibilités budgétaires le remplacement des lampes anciennes et énergivores par des lampes LED. Après la rue de l'Aura, ce sont les lampes de la rue de L'Abreuvoir et de la route du Chaney qui ont été remplacées.

La combinaison de ces 2 actions a permis d'économiser près de 10 000 € sur l'année 2019. A terme nous tablons sur une économie de l'ordre de 65 %.

ACQUISITION DE DIVERS MATÉRIELS TECHNIQUES

- Une remorque pour un coût de 2 160 € TTC
- Une saleuse pour un coût de 11 400 € TTC
- Un jeu de chaînes pour les roues avant du tracteur pour un coût de 3 720 € TTC



La nouvelle saleuse

LE PERSONNEL COMMUNAL



De gauche à droite : Clément, Théo, Salomé, Tellia, Chloé, Livia entourant Gérard BORDON

Mouvements du personnel sur l'exercice 2019

• Agostina SCANO

ATSEM en contrat toute l'année 2019 pour assurer le remplacement d'une ATSEM en arrêt de travail.

• Isabelle BOURDON

Agent de service en contrat du 20 mai au 31 août 2019 pour suppléer l'absence d'agents en congés ou en maladie.

• Maryline Girard

Départ en retraite le 1^{er} décembre 2019.

• Marielle TOGNOLO

Secrétaire intérimaire employée toute l'année 2019 pour remplacer une employée du secrétariat en arrêt de travail.

Stagiaires pour les mois de juillet et août

Nous avons embauché 6 stagiaires, 4 ont été affectés au nettoyage de l'école et les 2 autres aux services techniques.

Gerard Bordon

Regroupement DES RÉGIES DU CANTON

ET CREATION DU SYNDICAT ARC ENERGIES MAURIENNE AU 1^{er} JANVIER 2020

Nous vous avons informés dans le précédent Bulletin Municipal de notre volonté de mettre en place un syndicat à vocation unique (SIVU) concernant le regroupement des régies électriques des communes de Saint Avre, Saint Martin sur La Chambre, La Chapelle, Sainte Marie et Pontamafrey (commune de La-Tour-en-Maurienne).

Pour acter cette démarche, les communes concernées avaient pris une délibération concordante à l'attention des Services de l'Etat pour demander la création du syndicat **Arc Energies Maurienne** au 1^{er} janvier 2020 et d'en entériner les statuts.

L'arrêté préfectoral portant création du syndicat **Arc Energies Maurienne** au 1^{er} janvier 2020 a été signé en date du 9 octobre 2019.

Cet aboutissement est le fruit d'un long travail initié dès les années 2010 ; il faut remercier tous les acteurs qui ont cru et contribué à la réussite de ce projet.

Le syndicat est donc opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2020 et les anciennes régies des communes concernées cessent d'exister à cette même date. Le transfert de l'actif et du passif de chaque régie au syndicat sera réalisé au cours du premier semestre 2020, pour cela les 5 communes devront entériner ce transfert par délibérations.

Le comité syndical est composé de délégués nommés par les conseils municipaux des communes membres.

Chaque commune a donc désigné 2 délégués titulaires (qui ont pouvoir de vote) et un délégué suppléant.

Le syndicat est administré par un président et un vice-président tous deux élus par le comité syndical.

Le siège du syndicat est situé dans des bureaux spécifiques dans l'enceinte de la Mairie de Saint Avre.

Le personnel exécutif est composé d'un directeur et de deux secrétaires. L'accueil au public est ouvert du lundi au vendredi de 15 h 30 à 18 h 30.

ÉDUCATION

MEMBRES ÉLUS

Françoise BOZON-VAILLE (Présidente), P. GIRARD, C. BERARD, Yves MORVAN, Emilie SORNET

MEMBRES EXTÉRIEURS

Florence BOITARD, Ingrid BORGHART, Nathalie FAVARIO, Valérie GIRARD, Xavier PRUVOT

QUELQUES PROJETS ET SORTIES REALISES DEBUT 2019



Josette a félicité les enfants pour leur participation et leurs connaissances.

Cette année les sorties de sports d'hiver ont eu lieu à La Toussuire (classe maternelle), à Valloire et au col du Chaussy avec de la luge, du ski alpin et divers ateliers (raquettes, ski de fond, initiation biathlon...).

Le cycle natation a eu lieu à partir de fin mars pour les GS/CP/CE1. Cette discipline est obligatoire pour tous les élèves de la Grande Section au CM2. Elle est financée par la Commune (Transport, entrées, maître-nageur).

Le 4 avril, suite au centenaire de la "Grande Guerre", Josette DARVE a proposé à l'école une exposition de tableaux peints par l'association Créartissim, illustrant cette période tragique de notre histoire.

Les élèves de Charlotte DERRIER avaient préparé cette rencontre en analysant minutieusement les toiles et en posant de pertinentes questions qui ont touchées notre artiste. Le but de la rencontre était de sensibiliser les enfants à l'art, il a été parfaitement atteint. Une expérience à renouveler !



Le premier spectacle des Petits, un moment très attendu par les parents

Et pour finir l'année scolaire :

- Sortie à Trans Alpes pour les classes de CE1/CM1 CE2/CM2 avec des ateliers « sécurité dans les cars », exercices d'évacuation et visite des ateliers de Trans Alpes.
- 6 séances de kayak au lac de Saint Rémy pour les classes de CM1/CM2.
- Sortie théâtre à la salle Belledonne avec des élèves qui ont participé à la pièce.
- Voyage scolaire de 3 jours en Italie au lac Majeur, Milan et le lac Côme, pour les classes de GS au CM2.
- Spectacle de fin d'année sur le thème « le tour du monde ».

Nous remercions l'Association des Parents d'Elèves et les enseignantes pour leur implication dans diverses actions qui permettent de financer une grande partie des sorties et projets scolaires (ventes de pains, pizzas, gâteaux...). Nous remercions également l'association DECLICC pour sa participation à divers ateliers pendant l'année.

BILAN ECO-ECOLE

L'école est labellisée « éco-école » grâce aux actions menées tout au long de l'année. Le label a été accordé pour le projet « Environnement, tri des déchets » mis en place durant l'année scolaire 2018/2019.

L'école a fait l'acquisition de bacs pour le tri des déchets. Ce tri a été réalisé au profit de l'association « régul matou » grâce à l'implication des élèves et des familles. Les élèves ont également participé au ramassage des déchets dans la station Le Corbier avec l'école de Fontcouverte/La Toussuire.

Le projet « éco-école » est reconduit en 2019/2020 sur le thème de la biodiversité, privilégiant le milieu local.

RENTREE 2019

Mme Daminato est nommée Directrice, remplace Mme Mollard sur ce poste. Sa journée de décharge est assurée par Mme Balmain, le lundi.

M Julien, Inspecteur de l'Education Nationale, part à la retraite. Nous lui souhaitons une bonne retraite ! Il est remplacé par M Thenail.

Effectifs et répartition par classe et par enseignante à la rentrée 2019 :

- PS/MS/GS : 22 élèves avec Mme MOLLARD
- GS/CP/CE1 : 22 élèves avec Mme GIGANTE
- CE1/CE2/CM1 : 23 élèves avec Mmes DAMINATO et BALMAIN
- CM1/CM2 : 21 élèves avec Mmes DERRIER et DEMEURE

Projet culturel 2019/2020

Un projet culturel, création d'un spectacle sur le thème « voyage dans le temps », était en cours de finalisation en cette fin d'année 2019, avec pour objectif l'apprentissage des fondamentaux en théâtre. Malheureusement, après les vacances de Toussaint, les professionnels de la compagnie engagés dans ce projet n'ont plus donné de nouvelles... Mais tout n'a pas été perdu ! En accord avec la compagnie, les élèves ont pu conserver les chansons qui avaient été mises au point et sur lesquelles ils travaillaient.

Participation à la vie de la Commune

Les élèves de la classe de Mme DAMINATO et Mme DERRIER ont participé à la « Semaine Bleue » le 5 novembre et les enfants volontaires de CM1 et CM2, à la cérémonie du 11 novembre. Nous remercions les enseignantes et les élèves pour leur implication très appréciée.

Budget 2019

Le budget communal alloué pour le bon fonctionnement de l'école s'est élevé à la somme de : 15 000 €, dont fournitures scolaires 8000 € et transport sorties scolaires 7 000 €. Les fournitures scolaires correspondent aux achats de livres, papier photocopies, petits matériels de bureau et d'arts plastiques, abonnements... mais également au renouvellement des manuels scolaires. Le transport correspond aux sorties piscine, ski...

Accueil périscolaire :

Ce service est assuré par l'association DECLICC de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h15. Les inscriptions se font auprès de l'association.

Projets RÉALISÉS PAR LA COMMUNE au cours de l'année



Le VPI installé dans la classe d'Orlane

- Traçage au sol dans la cour pour matérialiser un parcours vélo.
- Installation de 3 Vidéo Projecteurs Interactifs (VPI) avec tableaux blancs pour un coût de 8000 €.
- Achat de 3 ordinateurs portables associés aux VPI pour un coût de 2 000 €.
- Equipement de 3 salles de classe en prises électriques et informatiques, pour VPI et ordinateurs utilisés par les élèves, pour un coût de 3 000 €.
- Achat d'un ordinateur portable pour le poste de Direction.

Pour l'installation des Vidéo Projecteurs, la Commune a bénéficié d'une subvention de 3000 € dans le cadre du projet national « Ecoles Numériques et Ruralité ». Notre école est sans cesse à la pointe des innovations, favorisant l'acquisition par les élèves de compétences numériques. Au-delà du projet pédagogique et éducatif, ces innovations confortent l'attractivité de notre école.

Restauration scolaire :

L'inscription à la cantine scolaire se fait auprès de l'association DECLICC. Depuis septembre 2018, les repas sont confectionnés et livrés en liaison froide par l'entreprise API Restauration (Domène en Isère). Ce choix a été fait par la Communauté de Communes du Canton de La Chambre. Notre conseil avait alors rappelé l'importance de privilégier les filières courtes...

Ramassage scolaire :

A la rentrée scolaire 2019, 23 élèves de l'école primaire sont inscrits au ramassage scolaire. Le budget alloué à ce service pour l'école primaire, le collège et le lycée, s'élève à 30 000 €. Les inscriptions se font auprès du Syndicat Pays de Maurienne.

Françoise Bonzon-Vaille



La classe de PS, MS, GS avec Valérie et Tina



La classe de CE1, CE2, CM1 avec Roselyne et son équipe



La classe de GS, CP, CE1 avec Orlane et Tina



La classe de CM1, CM2 avec Charlotte et son équipe

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

MEMBRES ÉLUS

Madeleine LAPERROUSE (Responsable)
Philippe GIRARD, Abdelhamid BELHADDAD,
Agnès LATTARD PRUVOT, Emilie SORNET,

MEMBRES EXTÉRIEURS

Christiane BERARD, Mireille BOIS,
Marie-Claude CHARPENTIER, Christine CLAVELLO-VIAL,
Annie DARVE, Henriette DARVE, Odette ROUGE,
Noëlle SCHNEIDER



LA SEMAINE BLEUE

Grâce aux prêts de plusieurs habitants, nous avons fait découvrir à nos petits élèves l'école d'autrefois, sans tableau numérique, ordinateur ni tablette mais de vieux manuels de calcul, orthographe ou grammaire, le tableau noir et les craies, les pupitres et le poêle à bois que les enfants devaient alimenter.

Les Anciens ont raconté avec émotion le chemin de l'école en sabots, les leçons, les compositions et le classement, le respect dû à leur instituteur sans oublier le bonnet d'âne et les punitions.

Dans le cartable d'autrefois : les cahiers et les buvards, l'ardoise et les craies, les bon-points pour certains, le plumier et les porte-plume que les enfants d'aujourd'hui ont pu utiliser.

Ils ont pu retrouver leurs parents, leurs grands-parents sur des photos anciennes présentées au cours de l'après-midi.

De nombreuses questions ont permis d'aborder les matières enseignées, les vacances, la discipline. Un moment riche en échanges.



Les enfants ont offert à leurs aînés un récital de poésies avant de partager un goûter traditionnel.

LE REPAS COMMUNAL DU 6 AVRIL 2019



Josette présente l'exposition entourée de quelques élus, les membres du CCAS et les enseignantes

Depuis 2016 c'est l'occasion de réunir autour de nos anciens, les élus, les membres des commissions et toutes les "forces vives" de la commune pour un grand moment d'échanges et d'amitié.

C'est l'Echo des Montagnes, notre fidèle fanfare qui accueillait les invités pour un après-midi très éclectique : exposition de peinture prêtée par l'association Créartissim, musique, chansons et danse grâce au Duo Cocktail et quelques talents locaux. Pour finir, la projection du film très émouvant "Carnet d'un Poilu" réalisé par la classe de Charlotte DERRIER rendait hommage à un habitant du village, Emile CUINAT GUERRAZ mort au combat en 1915.

Nous rappelons que les membres de la commission peuvent assurer le transport des personnes qui n'ont pas de voiture.

INFORMATIONS DIVERSES

Dans le cadre de la lutte contre les marchands de sommeil, le Ministère de la Cohésion des Territoires en charge du logement a mis en place une ligne téléphonique dédiée pour signaler un logement indigne ou se renseigner sur les recours possibles : **0 806 706 806**

Madeleine Laperrouse

les Aides ANNUELLES

Pour les étudiants et scolaires

L'aide financière est calculée selon les revenus des parents et versée sur le compte de l'étudiant. Neuf jeunes en ont bénéficié pour un montant total de 2 660 €.

Pour les personnes en difficulté

2 personnes ont reçu chacune 150 €.

les Colis DE NOËL

Seules les personnes en institutions (7 en 2019) et une personne du village reçoivent désormais un colis.

EAUX ET FORETS, ASSAINISSEMENT ET DÉCHETS

MEMBRES ÉLUS

François COMBET (Président), Gérard BORDON, Christian DELEGLISE, Philippe GIRARD, Bernard GROS, Agnès LATTARD PRUVOT, Olivier MARTIN COCHER, Emilie SORNET

MEMBRES EXTÉRIEURS

Maurice COMBET, Claude RUBAT, Eugène SCHNEIDER, Stéphane TOGNET, Cédric TOGNET BRUCHET, Désiré VIOLIN

L'EAU

Globalement, nous nous sommes concentrés sur des actions de maintenance pour cette année 2019.

Elles sont les suivantes :

- remplacement d'une tête de compteur DN 100 « distribution vers la Tour » au réservoir du Mont.
- Création d'un by pass avec réduction de pression, utile lors des lavages du réservoir (pour éviter les surpressions et risques de fuites sur le réseau).
- Remplacement d'une ventouse vétuste au réservoir du Mont.
- Débroussaillage du captage du Solliet par l'ONF.
- Le nettoyage et la désinfection des trois réservoirs ont été réalisés les 10 et 12 décembre 2019.

Le 6 mars 2019, l'entreprise VEOLIA a réalisé une journée « recherche de fuite » sur le réseau de la tour. Une grosse fuite a été détectée.

Sur l'année 2019 une baisse des volumes prélevés de plus de 300 m³, due notamment à la fuite trouvée.

Deux télérelèves sur les compteurs abonnés ont eu lieu en avril et octobre. Une cinquantaine de modules ne répond plus, obligeant une repasse manuelle. VEOLIA remplacera ces modules lors de la prochaine relève des compteurs en octobre (la garantie des compteurs est de 5 ans et court jusqu'en 2021)

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DE L'EAU/ASSAINISSEMENT

	Recettes	Dépenses	Solde
Investissement	23 712.75 €	19 364.44 €	+ 4 348.31 €
Exploitation	95 755.72 €	97 013.56 €	- 1 257.84 €
TOTAL	119 468.47 €	116 378 €	+ 3 090.47 €

Soit sur l'exercice : un déficit de fonctionnement de 1 257.84 € et un excédent d'investissement de 4 348.31 €.

Le résultat sur l'exercice entre les sections est en excédent de 3090.47 €.

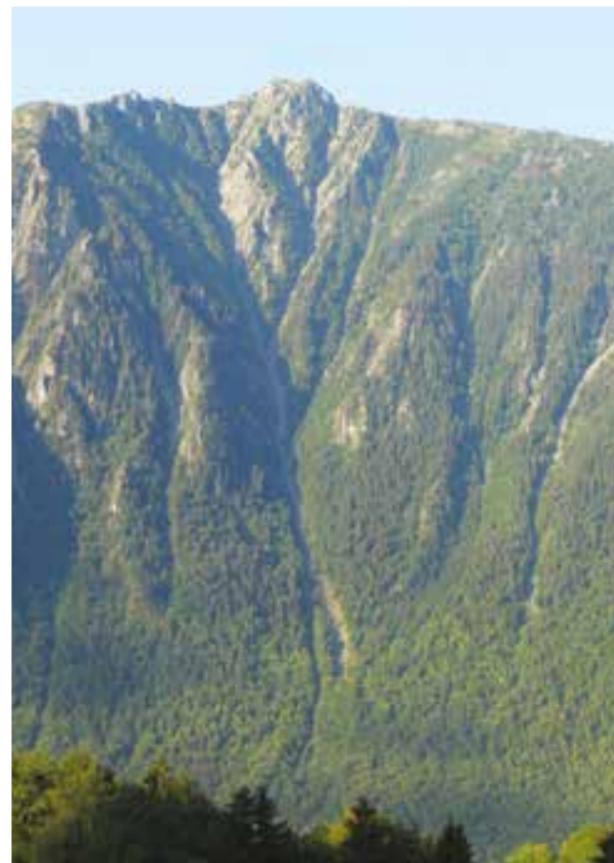
Au 1^{er} janvier 2019, l'excédent d'investissement cumulé était de 6 058.32 € ce qui porte l'excédent d'investissement cumulé au 31/12/2019 à 10 406.63 €.

Au 31/12/2019 le compte administratif de l'eau fait apparaître au global (fonctionnement et investissement) un excédent de 9 148.79 €.

BUDGET PRIMITIF 2020 DE L'EAU/ASSAINISSEMENT

	Recettes	Dépenses	Solde
Investissement	81 141.78 €	81 141.78 €	0 €
Exploitation	168 461.31 €	168 461.31 €	0 €
TOTAL	249 603.09 €	249 603.09 €	0 €

Cette année, le budget d'exploitation de l'eau est équilibré grâce à l'abondement du budget communal de 70 000 €.



La forêt côté Chaney



Relevé du débit à la source de l'Uliette

le Balisage DES SENTIERS PEDESTRES



Entretien d'un sentier par les chasseurs vers le Platon

Le balisage des chemins côté forêt est désormais terminé. Il reste à finir les plans au départ des principaux sentiers.

Dans l'ensemble, nous recevons des retours très positifs des usagers.

La commission balisage a toujours le projet de baliser le bas de la commune, réhabiliter le chemin de Bruchet pour rejoindre le Mont et le chemin entre les Champagnes et le chef-lieu.

Ce dernier permettra de desservir les différents hameaux sans emprunter la départementale. Plusieurs réunions se sont déroulées en présence de Mme CLAVEL du GDA Maurienne et Mme LEFAUCHEUX juriste en droit rural.

La commission poursuivra son travail par la réalisation de petites plaquettes afin de faire découvrir le long des chemins le patrimoine communal, sites stratégiques, la faune et la flore.

EAUX ET FORETS, ASSAINISSEMENT ET DÉCHETS

L'ASSAINISSEMENT.

Il est à prévoir la fin des études de conventionnement avec les acteurs économiques de la zone englobant également ceux limitrophes de la commune de St Etienne pour l'assainissement ce qui va permettre de fixer le montant de leurs taxes.

Travaux prévus pour 2020 :

Après l'installation de la station d'épuration (STEP), la société EPURE nous assistait pour la maintenance du dé-grilleur et des pompes de relevage de la STEP et du groupe scolaire.

Il s'avère que ce prestataire n'est pas sur place, et qu'il serait souhaitable d'établir un contrat de maintenance et aussi de prévention pour ces installations.

Véolia a été contacté pour faire un diagnostic et un contrôle des installations électriques de la STEP. Un chiffrage a été demandé pour l'astreinte et le dépannage en 48h,

LES DECHETS

Pour les déchets verts, enlèvement du stock (2018 et 2019) représentant un volume de 950 m³ soit environ 160 T pour un montant de 7500 € (8 400 ttc)

Ce qui montre que notre dépôt est bien fréquenté et les modalités de fonctionnement respectées ce qui nous incite à pérenniser ce service même si le coût est loin d'être négligeable sachant que nous participons aussi aux frais de la déchetterie cantonale

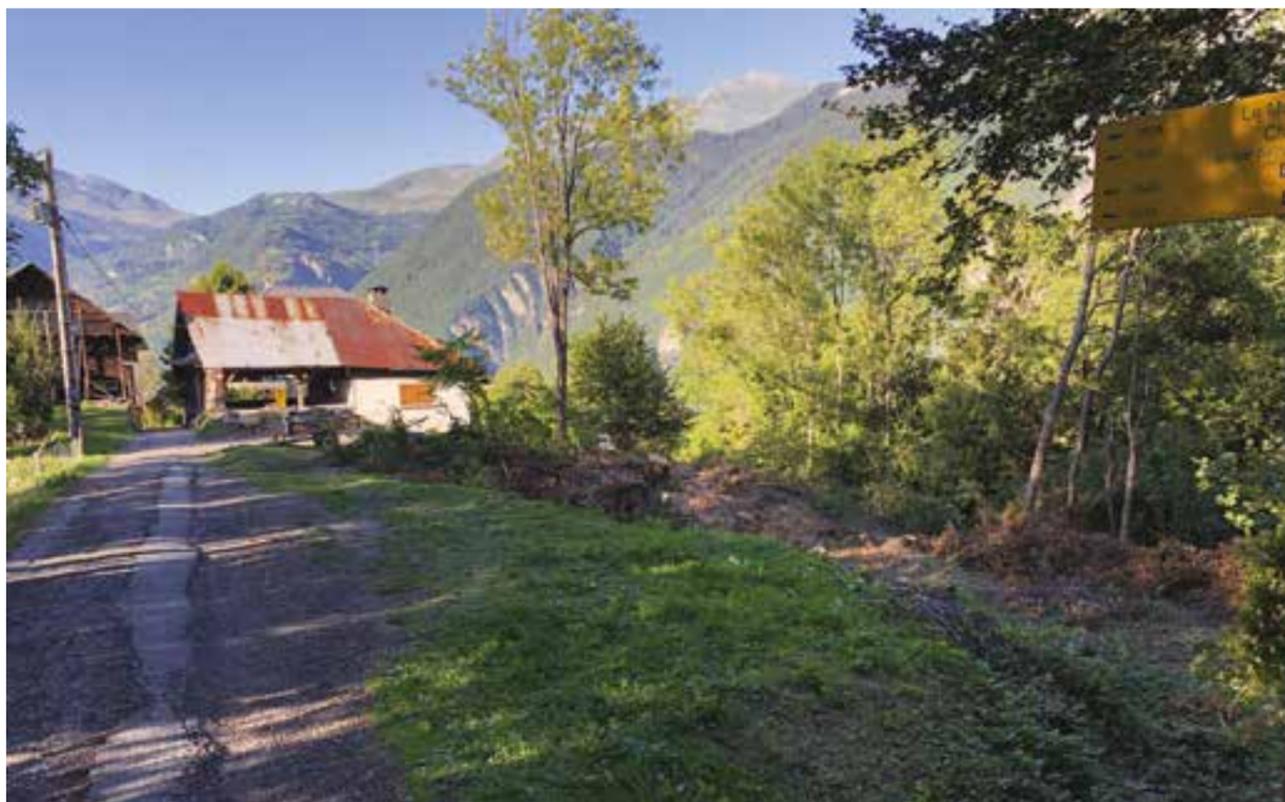
Les dépôts sauvages de déchets verts sont moins nombreux...

Pour 2020, nous avons prévu le stationnement d'une benne de 20 m³ pour recueillir les déchets apportés à chaque permanence.

LA DEFENSE INCENDIE

La pose d'une citerne souple auto portante de 60 m³ est prévue au Mont-d'En-Haut.

L'acquisition du foncier est terminée.



Emplacement de la future réserve incendie au Mont-d'En-Haut

LA GESTION DE LA FORÊT

Suite à la crise de scolytes qui a amené de grosses quantités de bois sur le marché au niveau Européen, les exploitations prévues ont été repoussées à plus tard.

Seuls les travaux ci-dessous, prévus au programme, ont été réalisés pour une dépense de 24 975 €.

Pour les travaux d'infrastructure :

- Fauchage et élagage des sentiers de gestion (coût : 4 505 € HT)
- Élagage et curage des rigoles métalliques de la voirie forestières (coût : 1 640 € HT)
- Parcelle 23 et scolytes : exploitation en bois façonnés bord de route (coût : 15 200 € HT avec une aide possible du SPM de 1 400 €)

Soit un montant total de 21 345 €

Pour les travaux d'investissement :

- **Travaux de maintenance** : pose de piquets métalliques blancs et rouges pour repérer les bornes dans les parcelles n°1-6-19-52 et 58 (coût : 680 € HT)
- **Travaux sylvicoles** : intervention en futaie irrégulière, dégagement de semis, nettoyage, dépressage et intervention sur les perches dans la parcelle n°35 (coût : 2 950 € Ht avec une aide possible de la Région de 885 € HT)

Soit un montant total de 3 630 €

*Christian Deleglise
et Bernard Gros*

le Balisage DES SENTIERS PEDESTRES



Chutes de rochers sur le chemin du garde

Concernant l'entretien des sentiers, plusieurs acteurs interviennent. Les employés communaux assurent le bas de la commune jusqu'au Mont, les chasseurs entretiennent une partie des chemins entre le Mont et le Toral (en passant par le Pinais) et enfin, pour le haut de la commune c'est l'ONF.

Les vététistes, souvent des clubs du canton, sillonnent nos sentiers et participent ainsi activement à l'entretien des chemins car ils n'hésitent pas à aménager, râtelier les cailloux et les branches... Nous les remercions infiniment !

Pour la sécurité de tous, le chemin « du garde » entre Pierre Brune et le Mont est fermé définitivement à la suite de nombreuses chutes de rochers.

EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE ET RELATIONNEL

MEMBRES ÉLUS

Madeleine LAPERROUSE (Présidente),
Abdelhamid BELHADDAD, Philippe GIRARD,
Emilie SORNET

MEMBRES EXTÉRIEURS

Marie-Claude CHARPENTIER, Annie DARVE.

RELATIONNEL

Une année 2019 très riche en animations variées : musique, chansons, danses, théâtre, découverte du patrimoine, sports.

DU 30 MAI AU 2 JUIN

Mini festival proposé par Daniel GROS et les artistes locaux, 4 jours de spectacles vivants ayant réuni dans la convivialité pres de 500 personnes.

- le 30 mai : pour lancer les festivités, apéritif dînatoire-spectacle au bistrot le "Grand Châtelard" animé par la troupe de **Théâtre en Maurienne** avec la pièce jubilatoire "Et Dieu créa les femmes".



Cécilia, jeune artiste promise à un bel avenir

- le 31 mai : **Josette**, notre conteuse, nous invitait chez elle dans son cadre champêtre, pour nous conter ses voyages lointains, nés de son imagination et son retour à Ste Marie.

Rémi TROUILLON et sa bande de jeunes poursuivaient en chansons avant de céder la place à la verve du trublion **Yves PASQUIER**.



Josette et Yves, deux incontournables artistes mauriennais



Les jeunes acteurs ont interprété "les priseurs d'otages"

- le 1^{er} juin : encore un programme éclectique avec du théâtre avec **Théâtre en Maurienne**, des chansons interprétées par les finalistes du **Star Tour** et de la danse avec la compagnie **Antonia Flamenco** pour un spectacle émouvant "Recuerdos" retraçant la guerre civile espagnole.

- le 2 juin : la compagnie **Rhizom** a surpris le public avec sa pièce "les vies denses".

Le festival se terminait avec **Charles Vuillermet** et son accordéon.

Madeleine Laperrouse



Recuerdos : un bel hommage aux 13 femmes âgées de 18 à 29 ans, fusillées par les franquistes pour avoir distribué des tracts.

le Fleurissement



Des potées colorées pour égayer l'hiver

La pépinière CHRISTIN nous propose pour le printemps et l'automne de jolis plants entretenus par nos employés et les jeunes recrutés pour l'été.

La facture totale s'élève à 3 100 € pour l'année.

Decorations DE NOËL

Nous profitons des déstockages de janvier pour continuer à embellir la commune. Cette année nous avons acheté des petites guirlandes pour nos rues communales et des fils lumineux pour orner la façade de la mairie pour un coût total de 3 500 €.

EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE ET RELATIONNEL

LE 7 JUIN

La fête des voisins

A l'initiative du comité des fêtes de St Etienne de Cuines et de Ste Marie, elle se tient habituellement sur le pont du Glandon, "frontière" des 2 villages.

Malheureusement, le vent en a décidé autrement et les convives ont dû s'abriter près de la salle polyvalente de nos voisins Cuinains.

Mais la bonne chère et la bonne humeur étaient bien présentes ainsi que l'animation musicale.



L'équipe de Sainte Marie trinque à votre santé !

LE 18 AOUT

la R'leva, fête de la relève des bergers organisée avec nos amis Jarriens.

Le rituel reste le même pour respecter la tradition. Les habitants partent de leur commune respective.

Nous rejoignons au Col de Cochemin les Jarriens, où est célébrée, pour ceux qui le souhaitent, la messe.

Puis c'est la montée vers le Plan D'Dances où se faisait autrefois la relève des bergers qui avaient assuré la garde des troupeaux depuis le début juin, remplacés par d'autres jusqu'à la fin de la belle saison.

Aujourd'hui, c'est là que les municipalités offrent l'apéritif avec une dégustation de produits régionaux avant que les convives ne partagent le repas tiré des sacs dans la bonne humeur. Les plus courageux entament ensuite la balade digestive vers le Grand Châtelard ou Grand Crêt qui domine la plaine avec ses 2144 m.



Pour les Cuinains, un arrêt s'impose au chalet de Plan Pra où Chantal et François COMBET accueillent chaque année les marcheurs avec un bon café.

LES 12 ET 13 OCTOBRE

Le challenge national de ski-roues Vincent VITTOZ, avec 450 compétiteurs dont les équipes de France, Finlande et Suède.



Le départ des jeunes filles



Le matériel de ski roues

Des jeunes aux seniors, filles et garçons sont venus de tous les massifs français et même de l'étranger, parfaire leur préparation, encadrés par les entraîneurs départementaux et régionaux, grâce aux différentes courses qui ont sillonné notre commune.

Le samedi : course individuelle sur 4 km avec un départ toutes les 20 secondes.

On notait la présence de Maurice MANIFICAT, Jean Marc GAILLARD et Richard JOUVE, médaillés aux jeux olympiques et aux championnats du monde.

Le dimanche : mass start entre Ste Marie et Montvernier avec les désormais célèbres et terribles lacets.



Le podium des champions avec les élus

Un évènement sans précédent dans la commune, une participation record, une organisation saluée par tous, un temps magnifique, des spectateurs enchantés et des athlètes très disponibles pour les dédicaces.

Bref, un beau succès !

LES AUTRES DOSSIERS

LE PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Il aura pris du temps mais le PLU est finalisé, un travail qui a occupé la commission depuis 2013 et que je remercie vivement pour sa forte implication. Les nouvelles réglementations nous imposent de prendre des **décisions difficiles**, mais nous n'avons pas le choix : l'Etat nous contraint de restreindre drastiquement les zones constructibles. En effet la zone U (zone constructible) du Plan d'Occupation des Sols d'une superficie de 14 hectares doit être réduite à 5 hectares.

A l'issue de la concertation avec la population, le PLU a été arrêté avec un nouveau zonage et un nouveau règlement en début d'année 2019. L'ensemble du dossier a ensuite été envoyé pendant 3 mois aux Personnes Publiques Associées (Etat, Région, Département, Chambres consulaires, etc...)

Toutes ont donné un avis favorable avec pour certaines des réserves à lever, notamment l'obligation d'élaborer un PIZ (Plan d'Indexation en Z). Celui-ci vise à prendre en considération, dans le document d'urbanisme de la commune, les risques naturels connus sur son territoire.

Le PIZ a conclu qu'il n'y a pas d'impact majeur sur la commune. La carte du PIZ sera superposée avec la carte de zonage de la future enveloppe urbaine.

L'enquête publique s'est déroulée sur 4 semaines à la fin de l'été en présence d'un commissaire enquêteur qui a également rendu des conclusions favorables. Celles-ci ont été validées par le Tribunal Administratif.

Désormais les documents sont à la disposition du public en mairie et sur le site de la commune.

Le PLU a été approuvé par le conseil municipal fin janvier pour mise en application immédiate sur la période des 8/10 ans à venir.

Certes ce PLU n'est sans doute pas parfait... mais c'est le projet communal proposé et élaboré grâce au travail de la commission, dont les différentes étapes ont été présentées et validées par le conseil municipal, avec l'aide du cabinet EPODE et du responsable des services de l'Etat, M. STOZISKY.

Notre PLU pourra être révisé dans des périodes cohérentes au besoin...

Par contre les conclusions de la majorité des observateurs extérieurs l'ont décrit comme raisonné et ambitieux pour notre commune.

LA ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2017 la compétence économique est transférée à la Communauté de Communes du Canton de La Chambre (4C).

Quelques changements à noter dans la zone :

- L'hôtel B&B s'est refait une jeunesse avec de nouveaux services.
- Les Etablissements ARLAUD Garage Renault, Michèle et Serge ont cédé leur commerce après 25 ans d'activité sur notre commune, implanté dès l'arrivée de l'autoroute. Une enseigne bien connue sur notre canton, presque une institution, historiquement installée depuis 3 générations à St Etienne de Cuines. On leur souhaite une bonne retraite, bien méritée...

Et bienvenue au nouveau gérant M. David LOCHEREAU.

- Enfin Intermarché a obtenu toutes les autorisations, avec l'aide et l'accompagnement de SFTRF, des communes des Cuines et de la 4C, indispensables pour agrandir sa surface de vente afin d'améliorer et développer de nouveaux services, sur notre bassin de vie, un plus pour la clientèle ...

Il va devenir un hypermarché, le premier du genre en Maurienne mais bien évidemment sans galerie marchande pour ne pas pénaliser le commerce local.

Philippe Girard

FORET COMMUNALE

L'innovation c'est aussi dans la forêt communale de Sainte Marie de Cuines !

À la suite des coups de vent de 2012 et aux attaques d'insectes, de nombreuses trouées se sont formées dans la parcelle 30 à l'amont du Villaret.

Des travaux de rangement de branches et décapage de la couche d'herbe ont été réalisés fin 2013 à la pelle araignée afin de faciliter la germination des graines. Cette technique permet de renouveler la forêt à moindre coût en profitant des semis issus des arbres en place adaptés aux conditions climatiques locales.

Pour compter le nombre de semis présents et s'assurer que leur nombre est suffisant pour reconstituer une forêt, une technique de comptage originale a été expérimentée par notre animateur sylvicole Didier Cornevin.

Le temps d'un comptage sur plusieurs placettes, des tiges peintes ont été plantées à proximité des semis viables afin de faciliter leur recensement.

A l'aval de la piste où a été prise la photo n°2, la germination est bonne au printemps mais l'absence de couvert et l'exposition ouest offrent un trop fort ensoleillement jusqu'en fin de journée et provoquent leur dessèchement en fin d'été.

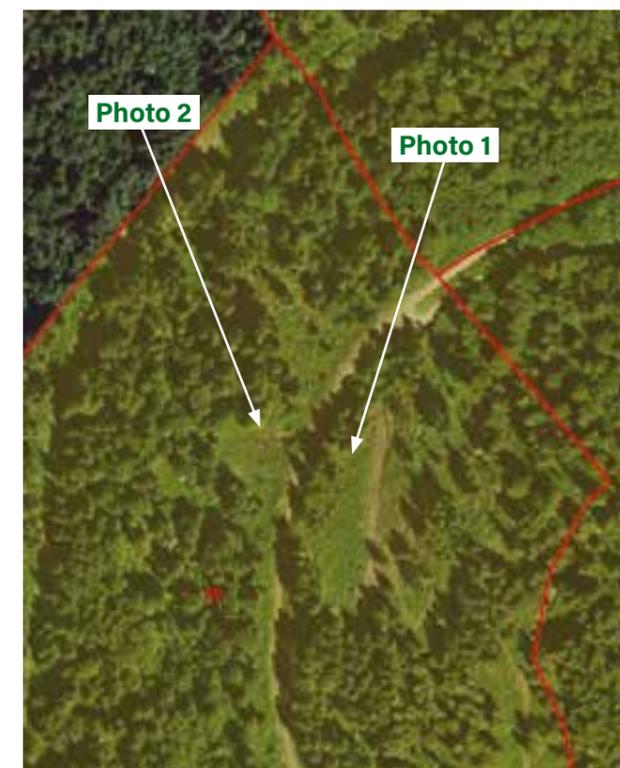
Leur système racinaire est encore trop superficiel pour résister à la sécheresse estivale.

Cependant, dans les zones abritées, une belle diversité de semis est présente.

Dans les zones où les semis n'arrivent pas à s'installer, le recours à la plantation sera nécessaire.



Office National des Forêts
Gilles Guillermand



Trouées de chablis à l'amont du Villaret



Photo 1 : Repérage des semis à l'aide de baguettes peintes

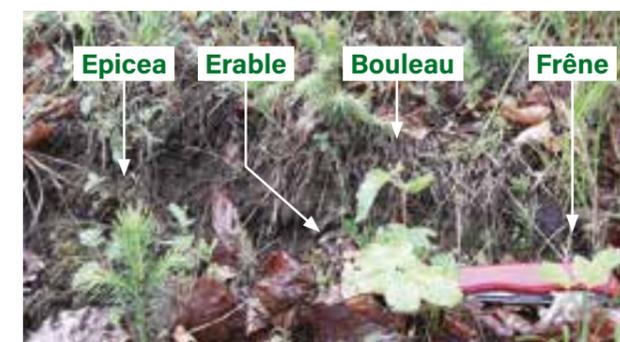


Photo 2 : Belle diversité de semis sous la piste des fayards

Délégation départementale
de la Savoie

CS 93 383
69418 LYON cedex 03

tel : 04 72 34 74 00

Quelle est la qualité de l'eau que vous consommez ?

Votre réseau : **STE MARIE DE CUINES CHEF-LIEU**
appartient à : **MAIRIE DE SAINTE MARIE DE CUINES**
est exploité par : **MAIRIE DE SAINTE MARIE DE CUINES**

2019

Eau de bonne qualité bactériologique et conforme aux limites réglementaires pour les paramètres chimiques mesurés.

A savoir

Le contrôle sanitaire est organisé par la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé.

Le distributeur est tenu également de surveiller en permanence la qualité de l'eau par un examen régulier des installations et un programme de tests et d'analyses.

Des périmètres de protection doivent être mis en place afin de protéger la ressource en eau des risques de pollution.

Conseils

Purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson, après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb.

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Signalez à votre distributeur d'eau les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

	Interprétation	Taux de conformité	Nombre de contrôles	Nombre de non conformités		
BACTERIOLOGIE						
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes Limite de qualité : 0 germe / 100 ml	Bonne qualité	100%	4	0		
Principaux paramètres physico-chimiques						
NITRATES						
Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	Bonne qualité	mg/L	2	2,20	2,90	3,60
ARSENIC						
Élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre Limite de qualité : 10 microgrammes/l	Bonne qualité	µg/L	1	0,70	0,70	0,70
PESTICIDES						
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou désherber. Limite de qualité : 0,1 microgramme/l pour chaque substance et 0,5 microgramme/l toute substance confondue.	Bonne qualité	µg/L	1	0,000	0,000	0,000
DURETE						
Teneur en calcium et en magnésium La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité	Eau moyennement calcaire	°f	2	17,80	22,65	27,50

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du code de la santé publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés en 2019. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, le site internet www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr ainsi que le site internet www.eaupotable.sante.gouv.fr qui met à votre disposition les derniers résultats

d'analyse

de

l'eau.

073001182

Délégation départementale
de la Savoie

CS 93 383
69418 LYON cedex 03

tel : 04 72 34 74 00

Quelle est la qualité de l'eau que vous consommez ?

Votre réseau : **SAINTE MARIE DE CUINES LE MONT**
appartient à : **MAIRIE DE SAINTE MARIE DE CUINES**
est exploité par : **MAIRIE DE SAINTE MARIE DE CUINES**

2019

Eau de bonne qualité bactériologique et conforme aux limites réglementaires pour les paramètres chimiques mesurés.

A savoir

Le contrôle sanitaire est organisé par la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé.

Le distributeur est tenu également de surveiller en permanence la qualité de l'eau par un examen régulier des installations et un programme de tests et d'analyses.

Des périmètres de protection doivent être mis en place afin de protéger la ressource en eau des risques de pollution.

Conseils

Purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson, après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb.

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Signalez à votre distributeur d'eau les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

	Interprétation	Taux de conformité	Nombre de contrôles	Nombre de non conformités		
BACTERIOLOGIE						
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes Limite de qualité : 0 germe / 100 ml	Bonne qualité	100%	4	0		
Principaux paramètres physico-chimiques						
NITRATES						
Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	Bonne qualité	mg/L	2	2,40	2,90	3,40
DURETE						
Teneur en calcium et en magnésium La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité	Eau moyennement calcaire	°f	2	17,70	21,40	25,10

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du code de la santé publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés en 2019. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, le site internet www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr ainsi que le site internet www.eaupotable.sante.gouv.fr qui met à votre disposition les derniers résultats

d'analyse

de

l'eau.

073005180

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Deux animations ont marqué l'année 2019 :

- **L'opération "Premières pages"** le 17 mai, qui offre chaque année un album aux petits nés l'année précédente. Cinq familles étaient concernées, seul Scott nous a rendu visite avec sa maman pour un goûter partagé.
- **Une exposition "Des dentelles et des jours qui passent.. de 1850 à 1950"** le 9 novembre, animée par Anny Gauthier, ancienne blanchisseuse d'art, qui a raconté avec passion la vie rurale, de la naissance à la mort à travers les coiffes et les costumes de différentes régions françaises.

Une paysanne portant le costume du hameau de Poingt Ravier à Valloire, avec son bébé posé dans la baillotte, accueillait les visiteurs.



Le costume de Poingt Ravier

Puis Anny passait en revue tous les moments de la vie où la religion est toujours présente : la naissance avec les bonnets de bébés en fine dentelle, puis les coiffes de baptême et de communiantes.

Les coiffes de la jeune fille célibataire, la coiffe de la promise, de la fiancée. Puis les belles coiffes de mariage avec leur couronne de fleurs et le coussin de mariage.

Sans compter les sous-vêtements et culottes, les chemises de nuit.



Un coussin de mariage avec l'agnus dei pour la protection des enfants à venir et la vierge en terre, pour celle du couple.



De gauche à droite :
le fiasque, fer à repasser, une coiffe de baptême



Autre coiffe ajourée



Ci-dessus et de gauche à droite : le fer à braise, une coiffe de communiante, la coiffe de mariage de la grand-mère de la narratrice



Bonnets et coiffes de baptême, finement brodées ou ajourées

Anny a su tenir son auditoire en haleine en racontant la tradition de la bûche de Noël, le symbole du lierre avec sa devise "je meurs ou je m'attache", les 7 dons du Saint Esprit etc... 5 heures de plaisir partagé par une trentaine de visiteurs curieux et conquies.

- **Achats de livres** : la subvention communale nous a permis d'acheter cette année : 33 romans pour les adultes et 24 livres pour la jeunesse
- **Dons de livres** : nous acceptons les livres récents et en bon état, dans la limite de la place disponible. Nous avons décidé d'offrir l'excédent aux lecteurs, lors des permanences du soir.

Françoise BOZON-VAILLE, Nicole COLLOMB, Christine FEJOZ, Roland GAVASSO,

Marlène LEBRETHON, Odette ROUGE et Madeleine LAPERROUSE

Permanences

le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h30
(le lundi seulement en juillet-août).

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, les bénévoles peuvent vous apporter une sélection d'ouvrages, il suffit d'appeler le 04 79 56 30 74.

LE SIRTOMM

Le compostage : une solution concrète de réduction des déchets au quotidien.

Epluchures, marc de café, coquilles d'œufs, sachets de thé ... c'est fou tout ce que vous pourriez déposer dans un composteur !

Depuis de nombreuses années, pour favoriser le compostage, le SIRTOMM propose une mise à disposition de composteur individuel et vous forme à son utilisation.

Vous habitez en appartement ? Pas de problème, le SIRTOMM avec le soutien de Compost'Action, peut également vous accompagner dans un projet de compostage partagé.

Sept sites de ce type ont déjà vu le jour en Maurienne. Sous l'impulsion d'habitants volontaires, des composteurs sont installés en pied d'immeubles, et entretenus collectivement par les utilisateurs.

Ces sites favorisent la réduction des ordures ménagères en détournant les déchets organiques de l'incinération, soit environ 30% de nos poubelles. Ils produisent aussi un engrais naturel et performant, le compost, utilisé par les usagers. Ils permettent enfin de prendre conscience du cycle de vie de la matière et favorise le lien social autour d'un projet environnemental commun. Alors, qu'attendez-vous ?

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Compost'Action (www.compostaction.org) : par mail info@compostaction.org ou par téléphone 06 95 30 00 12



Site à Aiguebelle

La participation demandée à la commune pour 2020

Collecte sélective	Traitement	Collecte des ordures ménagères	Déchèterie	Péréquation pour investissement	Total
6 € x nbre d'habitants DGF* = 5 256 €	150 € /tonne estimation : 218.4 t = 32 760 €	25 909 €	Pour 827 habitants 28 494 €	1710 € x nbre d'habitants DGF = 14 980 €	107 399 € + 2037 € de régularisations 2019

Soit une participation demandée de 109 436 €

(*Nbre d'habitants DGF = nombre d'habitants 827 + nombre de résidences secondaires 49 = 876)

Comment le citoyen peut-il faire baisser le coût ? En adoptant plusieurs gestes simples :

- En triant ses déchets, en renforçant le tri sélectif, on en valorise davantage et les poubelles domestiques sont plus légères
- En évitant les produits à usage unique
- En choisissant les produits au détail ou en vrac donc avec moins d'emballage
- En faisant du compostage, en effet une grande partie des ordures ménagères est constituée de déchets alimentaires qui pourraient être utilisés dans le composteur (voir ci-dessus).

INFO ASDER



De la part du service Info Energie,

SERVICE PUBLIC DE CONSEILS GRATUITS POUR L'HABITAT

L'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables), Espace Info Energie de Savoie, membre du réseau FAIRE

(Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) est à votre service pour :

- Améliorer le confort de votre logement,
- Vous aider à baisser votre facture énergétique,
- Trouverencasderénovationoud'installationdansun nouveau logement, des solutions personnalisées en termes d'isolation, ventilation et chauffage.
- Vous guider parmi les aides financières auxquelles vous avez droit, dans le choix de professionnels et analyser vos devis,
- Étudier avec vous la pertinence de faire appel au dispositifde travaux à 1€ dans le climat de démarchage abusif actuel.

Conseils téléphoniques au **04 79 85 88 50 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le jeudi matin.**

Sur rendez-vous dans les permanences décentralisées près de chez vous. Se renseigner par téléphone pour la prise de rendez-vous : **04 79 85 88 50 / liste des permanences sur le site www.asder.asso.fr**

Travaux à 1 euro : arnaque ou opportunité ?

Via des démarches frauduleuses, des entreprises peu scrupuleuses prétendent agir pour le compte d'organismes publics. Or ces travaux mal réalisés peuvent entraîner des conséquences fâcheuses

Ne signer rien avant de décortiquer cette offre commerciale alléchante avec un(e) conseiller(ère) de l'ASDER info Energie : **04 79 85 88 50.**

Comment décrypter les propositions d'isolation ou changement de chauffage à 1 euro ?

Si le contexte est bien de massifier les travaux d'isolation et d'aider les ménages pour cela, il faut néanmoins avoir quelques points de vigilance lors de ces offres :

1. Ce dispositif ne concerne pas tous les travaux d'isolation, il propose **des solutions très formatées qui ne correspondront pas forcément à votre situation** : pas de choix de l'isolant, pas d'analyse de la priorité de travaux dans votre cas particulier.
2. **Des travaux mal réalisés** par des entreprises peu scrupuleuses peuvent entraîner des contre-performances et même parfois des dégâts plus conséquents.
3. Ce dispositif basé sur les Certificats d'Economie d'Energie peut aussi **vous bloquer par la suite car toutes les aides à la rénovation ne sont pas forcément cumulables !**

Si vous souhaitez néanmoins bénéficier de ce dispositif pour isoler certaines parois (ne pas l'envisager pour des travaux demandant plus de technicité comme un changement de chauffage ou isolation des murs par l'extérieur), soyez vigilant :

1. Demander un **devis**
2. Demander une **visite sur place avant de donner votre accord de travaux**
3. Prenez **RdV téléphonique avec votre conseiller Info Energie de Savoie de l'ASDER**, membre du réseau FAIRE : 04 79 85 88 50 pour analyser avec lui

- si ces travaux correspondent bien à vos besoins

- et connaître les recommandations techniques qu'il vous conseillera : dépose de l'ancien isolant, mise en place d'un pare-vapeur avant la pose du nouvel isolant, etc.

Sur les réseaux sociaux : vidéo d'une minute de l'Espace Info Energie du Rhône, synthétique et pédagogique sur ce sujet : https://www.youtube.com/watch?v=_6JSSLoAhSo.

Vous pouvez aussi vous adresser à la MAISON DE L'HABITAT de Saint Jean de Maurienne (Place Fodéré, au dessus de la poste) qui peut vous aider dans vos démarches.

Téléphone : 04 79 83 55 30.

L'INTERCOMMUNALITE

1. la 4C (Communauté de Communes du Canton de La Chambre)

Deux importants dossiers illustrent très bien notre besoin d'avancer ensemble et en concertation.

- **Les travaux de réaménagement de la gare de notre bassin de vie** sont finalisés. Le secteur est opérationnel suite aux améliorations des accès.
- **La maison de santé pluridisciplinaire.** Une nouvelle rencontre de tous les professionnels de santé s'est tenue mais les jeunes médecins souhaitant s'y installer sont difficiles à convaincre. Dans l'immédiat, le lieu d'implantation de cette future structure n'est pas la priorité, car il faut avant tout trouver les professionnels de santé qui pourraient l'occuper.

• Autres sujets en cours :

- **La MSAP** (Maison des Services A la Personne) avec DECCLIC, qui est une logique de territoire au service de nos populations : une réflexion est en cours pour déplacer les services dans les locaux de la gare de Saint Avre.
- **Le transfert des compétences eau et assainissement à la 4C au 1^{er} janvier 2020** : les élus s'y sont opposés avec un report en 2026 pour garder nos services attractifs car il faudra harmoniser les coûts sur plusieurs années.
- **Concernant le haut débit et la couverture numérique** : les zones à débit insuffisant, ce qui est le cas de Ste Marie, seront prioritaires. On peut annoncer que d'ici 2 ans la fibre sera installée chez les particuliers car actuellement les boîtes à lettres sont en cours de recensement... nous vous tiendrons informés de l'avancée du projet.

2. le SPM (Syndicat du Pays de Maurienne)

De nouvelles compétences sont portées par le territoire de Maurienne en 2019, trois dossiers essentiels.

- **le SCOT** (Schéma de COhérence Territoriale) est finalisé, l'enquête publique est terminée et il sera approuvé courant février. Il va s'imposer aux PLU.
- **La création d'un itinéraire cyclable** de bas de vallée est en bonne voie avec un premier tronçon entre Aiton et St Jean pour une échéance qui pourrait se réaliser d'ici 2022 car ce tronçon est facilement aménageable.
- **TEPOS** (Territoire à Energie POSitive)
Depuis 2017 le Pays de Maurienne est reconnu Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, par la Région, l'Etat et l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Ce label est la reconnaissance de la stratégie énergétique du territoire et de son engagement pour atteindre d'ici 2050 les objectifs ambitieux de :
- Réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétique

- Couvrir ses besoins par les énergies renouvelables locales pour atteindre l'équilibre entre production et consommation d'énergie. Sainte Marie s'y est engagé depuis quelques années avec des actions concrètes :
- La rénovation de l'éclairage public en leds avec extinction une partie de la nuit.
- L'acquisition d'un véhicule communal électrique
- L'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du groupe scolaire
- Un réseau de chaleur utilisant le bois de notre forêt.

La préservation de notre environnement est devenue actuellement une nécessité. Il faut une volonté politique affirmée mais chacun à son niveau peut et doit aussi faire de petits gestes au quotidien.

La collectivité me semble aussi être le bon niveau pour lancer des initiatives... car je suis convaincu que la forte implication de nos communes sera la condition d'une transition écologique réussie.

Philippe Girard

SECTION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Notre section est en deuil : après 30 ans de présidence, notre camarade Aimé COMBET-BLANC nous a quittés le 3 mars 2020. Nous ne pouvions le laisser partir sans lui rendre hommage pour son engagement sans faille au service du devoir de mémoire et de la paix.

Aimé,

Ton parcours militaire commence, le 16 juin 1955, lorsque tu as été incorporé à 21 ans au 13^{ème} BCA des Chasseurs Alpins de la 11^{ème} division à Annecy. Puis tu as été mobilisé 11 mois dans le conflit d'Algérie, et servi durant 28 mois pour défendre la Nation.

Dès la fin de ton service militaire, tu adhères à la section des Anciens Combattants de Sainte Marie. Rapidement, tu acquies la confiance de tes pairs et pendant 30 années, tu te dévoueras en tant que Président, à la cause des Anciens Combattants.

Tu as participé activement à toutes les commémorations organisées dans la commune, lisant à chaque fois le message de l'Association Républicaine des Anciens Combattants, l'ARAC.

Tu tenais à la présence des jeunes et des écoliers à chaque cérémonie pour ne jamais oublier. Comment rendre hommage à nos soldats disparus sans encourager et passer le flambeau à la jeunesse ?

C'est ainsi que le jeune Clément NEIL a été convaincu de s'engager auprès de la section des Anciens Combattants. Il a reçu le 11 novembre dernier, le drapeau « Devoir de Mémoire » témoin de l'engagement des jeunes générations qui désirent continuer à se souvenir et à rendre hommage à ceux qui se sont battus pour sauvegarder la paix et la liberté, les valeurs de civisme, de patriotisme, de respect des autres et de la défense des droits.

Cet avènement aura été ta plus grande fierté, le sentiment du devoir accompli... même si la maladie t'empêcha d'être présent lors de la cérémonie de remise.

Nous n'oublions pas ta forte implication dans la vie de ta commune en tant que conseiller municipal puis premier adjoint d'Adrien Poma.

Tu as œuvré et as su mener tous ces engagements grâce à ta discrétion, ta modestie et ta grande générosité qui t'ont permis d'être estimé de tous.

Une infinie reconnaissance pour tout ce que tu nous as apporté.

Toute notre amitié et soutien à Marie, ton épouse, et à toute ta famille.

Tes camarades de la section



Le 11 novembre 2017, tu as reçu la médaille d'argent pour avoir été durant 25 ans notre porte drapeau.



Le 11 novembre 2019, le jeune Clément NEIL a reçu le drapeau " Devoir de Mémoire " des mains de notre porte-drapeau René DUFOUR. Il devient le porte-drapeau des enfants de Sainte-Marie-de-Cuines.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES LES PETITES GRENOUILLES DE L'EDELWEISS



L'association des parents d'élèves : Les Petites Grenouilles de l'Edelweiss a plus que jamais besoin de votre soutien.

« L'APE » comme on l'appelle souvent c'est une association de parents d'élèves (six) volontaires et bénévoles.

Notre but est d'organiser des manifestations afin de récolter des fonds pour permettre le financement des différents projets scolaires en diminuant la participation des familles. L'association finance également en totalité certaines sorties scolaires (cinéma par ex).

L'APE ce sont des rdv incontournables comme la fête de la soupe, les goûters d'Halloween, la fête de Noël et bien d'autres événements dans une ambiance conviviale et festive !

L'APE ce sont aussi des moments d'échange et de partage avec tous les parents, les enfants, les enseignantes, et les habitants de Sainte-Marie-de-Cuines et les alentours.

Nous remercions la Mairie pour son soutien ainsi que les enseignantes et tous les parents bénévoles, nous avons de la chance d'avoir une si belle école.

Sandrine Ganz



Le goûter d'Halloween



Les gâteaux du Beaujolais



La fête de Noël



La fête de la soupe



Le carnaval

L'ECHO DES MONTAGNES : TOUJOURS SE MAINTENIR !!!

Notre petit groupe de quatorze musiciens a assuré neuf sorties en 2019.

Notre échange continue avec la clique du Cruet, ce qui a permis de participer au **carnaval du Bochet** et en contrepartie nous les avons renforcés à la **foire l'Avaline de Val d'Isère**, à la retraite aux flambeaux au **lac de Carouge** à St Pierre d'Albigny et à la **fête de la pomme** à Châteauneuf.

L'Echo des Montagnes perpétue le devoir de mémoire dans plusieurs communes lors des commémorations et était présente à la cérémonie en août 2019 du 75^{ème} anniversaire des batailles entre les maquisards de l'Oisans et les troupes allemandes au col du Glandon.

Venez nous rejoindre lors des répétitions tous les mercredis de 20h à 22h.

" La musique. C'est un cadeau de la vie. Ça existe pour consoler. Pour récompenser. Ça aide à vivre. "

(citation de Michel Tremblay)

Le Président

P. Adrait



Echo des Montagnes
Cérémonie à Saint-Colomban le 08 mai 2019



Carnaval du Bochet, le 27 avril 2019

L'UNION BOULISTE



La saison 2019-2020 s'est arrêtée le 15 mars 2020 à cause de la pandémie covid-19. Comme de nombreux clubs sportifs, toute l'organisation a été perturbée : fermeture du boulodrome couvert, annulation des concours, assemblée générale reportée. Nous espérons que ces mois resteront un mauvais souvenir et que nous pourrions reprendre notre sport dans de bonnes conditions dans les semaines à venir.

Hommage à notre ami et trésorier Jean-Claude VILLIOT

Jean-Claude nous a quittés le jeudi 5 mars 2020 à l'âge de 81 ans au lendemain du concours sociétaire du mercredi.

Sur les jeux, il s'était distingué par son adresse au tir et rien ne laissait présager un lendemain de tristesse. Jean-Claude avait intégré le comité directeur en 1997 et rapidement il assura le poste de trésorier.

Jean-Claude était également « mordu » par les cartes et il formait une doublette redoutable avec son ami Gilbert Maquet.

Sa réputation pour les blagues et son humour vont nous manquer, encore ce mercredi il plaisantait sur cette pandémie qui allait nous paralyser.

Sa brutale disparition a suscité une vive émotion dans le milieu bouliste savoyard et bien sûr mauriennais.

Le lundi 9 mars 2020, de nombreux amis l'ont accompagné au crématorium de Chambéry pour lui rendre hommage et le remercier pour son dévouement et sa disponibilité.



Suite au coronavirus, la sensibilisation scolaire et tous les concours ont été annulés.

Louis Avanzi



Le boulodrome couvert janvier 2019



Sensibilisation scolaire 2019 remise des diplomes

LE COMITÉ D'ANIMATION DES 2 CUINES



Le char du CA2C aux couleurs de l'Irlande



Le comité d'animation de la CA2C a été actif cette année 2019. Les citoyens des deux communes (Sainte Marie et Saint Etienne) sont investis dans cette association.

Nous avons pu participer au **Carnaval des enfants**, et organiser quelques animations cet automne :

- **les jeux inter-villages le 7 septembre**, qui se sont déroulés sur l'ancien terrain de foot de Sainte Marie, ont mobilisé de nombreux participants pour cette première édition.



Victoire de ces joutes amicales pour l'équipe de Sainte Marie, qui remettra son trophée en jeu.

- **le Challenge Vincent VITTOZ les 12 et 13 octobre** qui a permis de faire découvrir à de nombreux curieux cette spécialité de ski à roulettes, le CA2C a pu participer à la sécurité et a pu ouvrir une buvette.
- **le concert du Celtic Hangover du 26 octobre** qui a eu un énorme succès, comme tous les deux ans
- Enfin, **le 17 novembre, c'était notre premier « thé dansant »**, dans une ambiance conviviale avec une soupe à l'oignon servie vers 18h30 cet après-midi-là 70 personnes environ ont pu profiter d'un moment très agréable.



Challenge VITTOZ, départ de la mass start



Nous remercions la municipalité qui a mis à notre disposition la « fruitière », fait les travaux de remise aux normes électriques et qui nous a soutenus lors des manifestations.

Merci à toutes et tous les bénévoles, qui avec leurs compétences dans divers domaines répondent toujours présents et j'en profite pour lancer un appel, comme beaucoup d'associations, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, même ponctuellement...vous serez les bienvenus.

Nous espérons vous retrouver en 2021, l'année 2020 nous promettant de sérieuses difficultés

Sylvie Perinet

L'ACCA

Comme chaque année, les chasseurs de l'ACCA de Sainte Marie, en accord avec la mairie, ont travaillé à l'entretien des chemins communaux à l'occasion de leurs travaux cynégétiques.

Ils ont également participé aux animations par des ventes de pains et de rioutes notamment lors du 15 août.



Les chasseurs le 15 août

Durant la saison de chasse 2019/2020 ils ont pu utiliser la nouvelle salle de découpe ainsi que la chambre froide. Ces installations ont été grandement appréciées et sont devenues indispensables compte tenu des températures élevées que l'on peut rencontrer désormais notamment en début de saison. Elles permettent de travailler la venaison dans de parfaites conditions d'hygiène et de sécurité, critères qui vont prendre de plus en plus d'importance dans le contexte difficile que nous traversons en cette année 2020.

L'ACCA de Sainte Marie reste une association dynamique qui a le plaisir de voir ses effectifs se renouveler et se rajeunir, ce qui ne nous fait pourtant pas oublier des passionnés comme Jean-Marc Tognet disparu durant cette année 2019.

Le Président

Gregory Darve



Le chalet de Plan Fontaine

CHEVAL NOTRE PASSION

Le Centre Equestre de Sainte Marie de Cuines « Cheval Notre Passion » est heureux de vous faire part de son dynamisme retrouvé : effectivement nous comptons environ 120 adhérents pour une cavalerie de 25 chevaux et poneys.

Nous avons accueilli de nouveaux propriétaires qui mettent leurs chevaux soit en pension complète soit en demi-pension à disposition au club pour le bonheur de tous nos adhérents.

Nous travaillons également avec les Associations d'animation pour les jeunes telles que Déclicc, l'Espace Jeune de St Jean de Maurienne et d'autres Associations de type GEM Rebond et l'IME de la Rochette.

Nous avons organisé cette année des animations avec « La Maurienne à Cheval » telle que la journée western. Nous sommes toujours présents l'été, comme depuis déjà quelques années, sur le site de la Vallée des Villards que nous remercions pour son accueil.

De nombreuses activités ont été mises en place telles que des journées et week-end randonnées, la présence d'intervenants extérieurs spécialisés en Dressage, Ethologie, CSO.....

Nous remercions également la Mairie de Ste Marie de Cuines pour son soutien et aussi tous les bénévoles et amis de l'Association pour leur présence et leur disponibilité.

Toute l'équipe du Centre Equestre se fera un plaisir de vous accueillir et reste à votre disposition pour toute visite ou question éventuelle.

N'hésitez pas à passer nous voir.

Natacha Durieux





Après avoir dégusté les produits régionaux offerts par les municipalités de Jarrier et de Sainte Marie, une promenade digestive conduit les marcheurs au sommet du Grand Châtelard dominant la vallée.